



300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2945 - MERCREDI 21 JUIN 2017



Des miliciens de Kamuina Nsapu

VIOLENCES AU KASAÏ

Le gouvernement sur la défensive à Genève

Une délégation restreinte du gouvernement conduite par le ministre de la Justice, Alexis Thambwé Mwamba, séjourne présentement à Genève, précisément au siège du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. Intervenant le 20 juin, le chef de la délégation congolaise a présenté à la tribune de cette institution onusienne l'économie du livre blanc intitulé « *Éléments d'information liés au phénomène Kamuina Nsapu* ».

Cette compilation, qui en est à son premier tome, est une synthèse des péripéties ayant conduit aux événements tragiques connus sous l'étiquette de phénomène Kamuina Nsapu. Destiné à l'opinion tant nationale qu'internationale, ce document a pour objectif de rétablir la vérité sur les événements dramatiques ayant endeuillé la RDC et, particulièrement, les provinces du Kasai-central et du Kasai.

Page 2

OGEFREM

Le spectre d'une grève générale étend son ombre



Le siège social de l'Ogefrem à Kinshasa

Dans un communiqué de presse sur la situation à l'Office de gestion de fret multimodal (Ogefrem), l'Intersyndicale fait savoir que toutes les négociations sous la médiation du ministre d'État chargé du Travail et Prévoyance sociale ont échoué. Cette représentation des travailleurs a donc résolu de déclencher une grève générale à partir du 26 juin pour obtenir l'apurement de plusieurs mois de salaire.

Cet arrêt de travail viserait toutes les entités de cette entreprise publique. Dans son préavis de grève, l'Intersyndicale donne un délai de six jours au comité de gestion de l'entreprise pour apurer toutes les créances dues aux agents et cadres de cette entreprise.

Page 4

DOUBLE NATIONALITÉ

Le PGR instruit de se saisir du cas Katumbi

Dans un point de presse tenu lundi à Genève où il se trouve, le ministre congolais de la Justice a affirmé que l'ex-gouverneur du Katanga Moïse Katumbi détiendrait par devers lui une double nationalité, ce qui risquerait de constituer un sérieux handicap à sa candidature à la présidentielle de 2017.

Et Alexis Thambwé Mwamba d'insister sur le fait

que la double nationalité est prohibée par la Constitution du pays. Et d'ajouter que si le procureur général de la République près la Cour constitutionnelle a la preuve que M. Katumbi a une double nationalité, l'intéressé ne pourra pas se présenter à la présidentielle, quels que soient les appuis qu'il peut bénéficier.

Page 4

PORT EN EAU PROFONDE DE BANANA

Six cents millions de dollars pour démarrer les travaux du troisième chantier national



Le port de Banana au Kongo central

La première phase comprend l'aménagement d'un quai de 1 500 mètres sur la côte de l'Océan Atlantique. Le pays dispose d'une entrée de l'océan vers le fleuve, derrière Banana. Par rapport à cette phase, le coût est établi à quelque 600 millions de dollars américains. Depuis le 9 février 2017, le projet « Port en eau profonde de Banana » a pris une nouvelle tour-

nure avec la signature d'un protocole d'accord entre la RDC et Dubai Ports International (DP World).

Un consensus autour d'une période de six mois de préparation aurait été négocié avant le démarrage proprement dit des travaux. Cette période sera mise à profit pour la signature du contrat de construction.

Page 6

VIOLENCES AU KASAI

Le gouvernement livre sa version des faits dans un livre blanc

Cette compilation, qui en est à son premier tome, est une synthèse des péripéties ayant conduit aux événements tragiques connus sous l'étiquette de phénomène Kamuina Nsapu.

Une délégation restreinte du gouvernement conduite par le ministre de la Justice, Alexis Thambwé Mwamba, séjourne présentement à Genève, précisément au Conseil des droits de l'Homme.

Intervenant le 20 juin, le chef de la délégation congolaise a présenté à la tribune de cette institution onusienne l'économie du livre blanc intitulé « Éléments d'information liés au phénomène Kamuina Nsapu ». Ce document, qui est une coproduction des ministères de l'Intérieur et Sécurité, de la Justice et Garde des sceaux et des Droits humains, donne la lecture de l'exécutif national par rapport au phénomène Kamuina Nsapu ayant endeuillé le Grand Kasai ces derniers mois.

D'après le porte-parole du gouvernement Lambert Mende Omalanga qui a livré cette information par le biais d'un point de presse tenu le même jour à Kinshasa, cette compilation qui en est à son premier tome « est une synthèse des péripéties ayant conduit aux événements tragiques connus sous l'étiquette de phénomène Kamuina Nsapu ». Subdivisé en neuf chapitres, ce document, a-t-il expliqué, « balaye les différents aspects de ce phénomène depuis la localisation du groupement rural Kamuina Nsapu dans le secteur de Dibataïe en territoire de Dibaya au



Kasai-central, l'identité et la situation administrative de l'individu qui lui a donné naissance jusqu'aux remèdes politiques et institutionnels apportés par le gouvernement lorsque les choses se sont aggravées, en passant par les causes tant endogènes qu'exogènes, sans oublier le caractère terroriste du mode opératoire ainsi que les conséquences tant humaines, économiques que socioculturelles dudit phénomène ».

Destiné à l'opinion tant nationale qu'internationale, ce livre blanc se donne pour objectifs d'une part de rétablir la vérité sur les événements dramatiques qui ont endeuillé la RDC et particulièrement les provinces du Kasai-central et du Kasai et, d'autre part, de rendre justice à toutes les victimes de cette barbarie sans précédent. Au-delà, a-t-il ajouté, il s'agit de réaffirmer à la fois la souveraineté de la RDC et la volonté de l'Etat congolais de poursuivre et juger tous les acteurs, quels qu'ils soient, des crimes allégués en rapport avec ce phénomène à travers des enquêtes transparentes, impartiales et crédibles conduites par les instances judiciaires congolaises

avec la collaboration ou l'appui de toutes les bonnes volontés à l'intérieur du pays ou à l'étranger, y compris les Nations unies dont deux enquêteurs ont trouvé la mort en faisant leur travail dans cette partie du territoire national.

Enfin, concernant l'ouverture d'une enquête internationale en rapport avec les violences au Kasai telle que réclamée par la communauté internationale, la RDC, tout en appréciant l'offre de collaboration des Nations unies dans la lutte contre les violations graves des droits de l'Homme dans les provinces du Kasai, « n'est pas disposée à accepter l'idée du déploiement sur son territoire d'une commission d'enquête internationale qui travaillerait en vase clos et parallèlement aux instances judiciaires nationales comme si elle était devenue un Etat néant ». A en croire Lambert Mende, le pays s'en tient uniquement à sa feuille de route proposée le 24 mai 2017 et qui demeure la seule base des discussions sur la collaboration hautement souhaitée avec la Monusco et le BCNUDH.

Alain Diasso

3.000 morts dans les violences au Kasai depuis octobre 2016

Ces personnes ont été tuées depuis octobre 2016 au Kasai dans les violences qui secouent cette région du centre de la République démocratique du Congo, selon un document de la Nonciature apostolique en RDC.

La note technique évoque le chiffre de 3.383 «décès signalés» depuis octobre dans le Kasai, alors que l'ONU avançait jusqu'à présent un bilan estimé à «plus de 400 morts». Le document présente un «résumé des dommages soufferts par les institutions ecclésiastiques» sur la base des rapports ecclésiastiques sûrs, à partir du 13 octobre 2016 - date de la première attaque d'une paroisse - « ajoutant que les données «ne sont pas exhaustives». Selon cette note datée du 19 juin, plusieurs structures ecclésiastiques sont endommagées ou fermées, notamment 60 paroisses, 34 maisons religieuses, 31 centres de santé catholiques, 141 écoles catholiques, cinq séminaires et un évêché détruit.

La note indique, par ailleurs, que 20 villages ont été «complètement détruits» dont «10 par les Fardc (armée congolaise), 4 par les miliciens, 6 par des auteurs inconnus». Elle mentionne aussi 30 fosses communes. L'ONU parle de son côté de 42 fosses communes. Depuis septembre 2016, la région du Kasai, dans le centre de la RDC, est secouée par la rébellion de Kamwina Nsapu, chef traditionnel tué en août dernier lors d'une opération militaire après s'être révolté contre le pouvoir de Kinshasa. Les violences qui impliquent miliciens, soldats et policiers au Kasai ont causé le déplacement de 1,3 million de personnes. Deux experts onusiens, missionnés par le secrétaire général de l'ONU pour enquêter sur ces violences, y ont été tués en mars. L'ONU accuse les rebelles Kamwina Nsapu d'enrôler des enfants soldats et d'avoir commis des atrocités, tout en dénonçant l'usage disproportionné de la force par l'armée congolaise.

avec AFP

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhads

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW. DIDIER CLAES

« Le marché de l'art s'intéresse beaucoup plus à l'art du Congo qu'à celui de tous les autres pays »

Marchand d'art depuis 22 ans, le belgo-congolais Didier Claes est une référence mondiale en matière d'art africain en général et d'Afrique centrale en particulier. Sa galerie, d'abord située pendant plusieurs années dans le quartier renommé du Sablon à Bruxelles, est aujourd'hui installée dans le quartier d'art contemporain de la commune bruxelloise d'Ixelles. La clientèle de Didier Claes se compose de nombreux collectionneurs américains et européens ainsi que des institutions muséales internationales.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous avez inauguré la nouvelle adresse de votre galerie à travers une exposition de l'art de la tribu Léga. Pourquoi le choix particulier de cet art ?

Didier Claes : Je me lance dans une lignée d'expositions liées aux pièces que je trouve. Ce sont des objets souvent très rares. Je prépare mes expositions selon mes trouvailles. J'avais acquis un groupe d'objets Léga qui provenaient d'une collection particulière. Cette base m'a permis d'imaginer une exposition et, au fil des années, de compléter la collection. En outre, quand j'ai commencé mon travail de marchand d'arts il y a 22 ans, mon premier voyage au Congo a été fait chez les Léga, en souvenir des voyages que j'avais effectués à l'époque où j'étais plus jeune. J'avais donc un lien avec les Léga. C'est une région que je connais très bien. Ce qui a fortifié l'idée de réaliser cette exposition.

LDB : Combien de pièces ont-elles été présentées ?

DC : Une trentaine de pièces constituées notamment de statues en ivoire, des masques, des cuillères... Tout ce qui est lié à l'art léga est relié à la société secrète des Bwamis. Toute pièce a donc une symbolique, un rapport avec l'ethnographie et directement lié à une signification précise.

LDB : Quels sont les autres objets d'art que vous possédez et qui proviennent de la RDC ?

DC : Au premier étage de la galerie, je présente deux pièces très importantes du Congo dont une statue Basikasingo qui provient de chez les Hema et une statue fétiche Songye. Ce sont des pièces redoutées non seulement par les autochtones pour leur puissance magique mais aussi reconnues pour leur qualité sculpturale par les collectionneurs qui sont très intéressés par ce genre de pièces.

LDB : Comment arrivez-vous à acquérir ces objets ?

DC : Aujourd'hui, malheureusement, le Congo n'a plus de pièces anciennes. Je vends des pièces majeures de qualité et toutes proviennent d'anciennes collections privées. Par exemple, le groupe d'objets Léga provient d'une vieille collection d'un administrateur colonial qui a tout ramené avant les années 40. Certaines pièces que j'ai complétées ont été achetées dans diverses collections européennes ou américaines. Et d'autres parfois en vente publique. Les deux pièces Hema et Songye proviennent de collections américaines. Ce sont des pièces qui sont déjà présentes en Europe depuis les années 50.



LDB : Ces pièces datent de quand et combien sont-elles vendues ?

DC : Elles datent du 19e siècle. Elles ont entre 100 et 150 ans. Les ventes se situent dans une fourchette de quelques milliers d'euros (prix d'entrée) jusqu'à plusieurs centaines de milliers pour les pièces les plus importantes.

LDB : Est-il possible de chiffrer aujourd'hui le nombre de pièces congolaises ou africaines éparpillées à travers le monde ?

DC : C'est très difficile de chiffrer. Nous avons vécu une longue période où les pièces ont quitté le continent de différentes manières.

LDB : Quelle région du Congo a été la plus prolifique en termes de production ?

DC : Le Congo est un grand pays avec plus de 400 ethnies. C'est très difficile de dire précisément qui était le plus prolifique. Néanmoins, les cultures issues des royaumes ont eu beaucoup plus de productions puisqu'il existait vraiment l'idée d'un atelier de production et de sculptures. Il s'agit notamment des royaumes Kongo et Luba. Contrairement aux tribus qui ont subi moins d'influences et qui ont gardé leurs rites premiers. La production artistique au Congo est l'une des plus vastes et l'une des plus intéressantes de toute l'Afrique noire. Aujourd'hui, le marché de l'Art s'intéresse beaucoup plus à l'art du Congo qu'à celui de tous les autres pays, grâce à la diversité de cet art.

LDB : Qu'est-ce qui fait la valeur des œuvres que vous vendez ? Juste leur ancienneté ?

DC : Ce n'est pas seulement parce qu'elles sont anciennes. Ces œuvres font partie de l'époque que l'on qualifie de « pré-contact », avant la rencontre avec les Occidentaux. Ces pièces sont inspirées et l'artiste n'a subi aucune

influence. C'est pour cela qu'elles datent d'une certaine époque. Aujourd'hui, quelqu'un qui sculpterait une pièce, même dans un but traditionnel, est influencé dans son état d'esprit. Il ne pourra pas sculpter une œuvre comme s'il n'avait jamais rien vu. Il va sculpter avec une influence occidentale, contrairement à cette époque où le sculpteur travaillait sans aucune influence et sculptait selon les traditions. Et il ne sculptait pas dans le but de vendre. C'est pour cela qu'aujourd'hui l'art africain est grandement mis en avant par rapport à la peinture européenne notamment. Le sculpteur africain est un génie inné. Il ne sculpte pas dans l'idée de créer une œuvre d'art mais de faire une représentation artistique. Il crée selon des calibres qui lui sont propres. C'est ainsi que l'art moderne s'est inspiré de cela. Comment des sculpteurs en pleine brousse sont-ils arrivés à créer le modernisme ou encore le cubisme ? Et surtout la simplicité des formes ? car parfois il existe des structures qui sont très représentatives du corps humain tandis que dans d'autres le visage humain est totalement abstrait, avec la simplification des gestes. C'est fabuleux. Ils créaient le maximum d'expression avec le minimum de moyens.

LDB : Quels sont les pays africains dont l'art est le mieux coté actuellement ?

DC : L'art de la RDC est aujourd'hui très bien vu et bien coté. Le Gabon également grâce à une bonne réalisation stylistique et à un phénomène de rareté. Le Gabon ayant une population pas très grande, il y a eu moins de sculptures et les pièces sont beaucoup plus rares. La rareté fait donc que les prix soient plus élevés. La Côte d'Ivoire également avec les Baoulés. Mais les grandes sculptures demeurent celles du Gabon et du Congo.

LDB : Et qu'en est-il du Congo-Brazzaville ?

DC : Curieusement, le Congo-Brazzaville a eu beaucoup moins de sculptures. Le royaume des Batékés (qu'on retrouve au Congo et en partie au Gabon) dispose pourtant de beaucoup de pièces. Mais curieusement, il existe un petit vide sculptural au niveau du centre du Congo-Brazzaville. Mais une grosse partie du royaume de Batékés dispose de beaucoup de pièces qui sont très prisées par les collectionneurs.

LDB : Quelle est la pièce qui détient le record du monde en termes de vente en Afrique et au Congo ?

DC : C'est une statue Senoufo de la Côte d'Ivoire vendue 11 millions de dollars à Sotheby's New-York. Dans les objets d'art du Congo, c'est un masque Léga qui s'est vendu à peu près autour de 4.400 000 dollars. Néanmoins, les dépenses de vente chez les particuliers dépassent celles des ventes publiques. Mais nos records de marchands ne sont pas connus car ils sont privés.

LDB : Quel est votre propre record ?

DC : Cela dépend des ventes que l'on fait. Une vente importante ne veut pas dire un grand profit non plus. Mais en tout cas, je suis dans

mes recherches, en approfondissant mes connaissances et mes atouts, en acquérant une expertise des pièces. La première chose à mettre en avant est donc la connaissance des objets et la rigueur dans le travail et dans la recherche. On me décrit comme un fin esthète. Je recherche non seulement à vendre des objets de grande qualité ou authentique, mais j'essaie surtout de dénicher l'objet unique, le chef-d'œuvre absolu. Je vends très peu de pièces dans ma galerie, mais les clients qui viennent à moi sont ceux qui recherchent l'exception et veulent le meilleur du corpus. C'est pourquoi je dois être très rigoureux. Mon travail est donc de rechercher le meilleur dans chaque domaine.

LDB : Comment entrevoyez-vous le futur de l'art africain en général et congolais en particulier ?

DC : Mon rêve de marchand serait qu'un jour me soit confié, au minimum, l'organisation d'une grande exposition en Afrique. Et pourquoi pas la construction d'un très grand musée comme le musée du Quai Branly. Un musée des arts d'Afrique noire avec les plus beaux objets de tous les pays. On en a la possibilité et les moyens. La culture doit être l'une des priorités en Afrique et au Congo. C'est trop important. Dans chaque bil-



Statuette Bembe

les records des ventes privées.

LDB : Qu'est-ce qui aujourd'hui fait votre notoriété sur le plan international ?

DC : La rigueur dans le travail. Il s'agit d'un vrai métier et on ne le fait pas par hasard. Cela fait 22 ans que je le pratique. C'est aussi ma connaissance des objets. Je suis né dans ça et j'ai été perspicace

let de banque, depuis l'époque du Zaïre, figurait des objets d'art notamment des masques. Ce n'est pas anodin. C'est à travers cela que l'on peut retrouver toute l'histoire de notre civilisation. Il faut une prise de conscience nationale sur cette question.

Plus d'infos sur <http://www.didier-claes.art/fr/>

Patrick Ndongidi

INGA 3

Les ONG de la société civile demandent un arrêt immédiat des démarches en cours

Ces organisations disent s'insurger contre l'endettement à hauteur de 14 milliards de dollars américains pour exporter le courant vers l'Afrique du Sud.

Pour ces ONG réunies au sein du Collectif d'actions de la société civile, qui se sont référées au communiqué diffusé le 13 Juin 2017 par l'ADPI, annonçant la passation du marché de construction du barrage d'Inga 3 basse chute, aux consortiums sino-espagnols pour le développement du projet, un gouvernement issu d'un accord entre regroupements politiques, qui ne fait qu'expédier des affaires courantes, après l'expiration du mandat légalement reconnu, ne pouvait engager le pays dans un accord aussi important. Ce projet, ont dénoncé ces organisations de la société civile, engage le pays sur un endettement énorme qui le remet sur l'expérience d'éléphants blancs de la RDC, entre autres les barrages d'Inga. « Basé sur l'expérience au niveau international et à Inga, aucun barrage ne peut produire le courant à hauteur de 100% selon les prévisions, or le gouvernement s'est déjà engagé avec l'Afrique du Sud pour l'exportation de 40% de la production d'Inga 3 », ont-elles dit dans un communiqué du 19 juin 2017.

La société civile a également dénoncé la violation répétitive des droits des communautés locales d'Inga sans réparation des préju-

dice causées depuis le premier barrage. « Et rien ne garantit le respect de leurs droits à ce stade », ont-elles souligné.

Ces organisations ont aussi fustigé la corruption à tous les niveaux, gangrenant la gouvernance actuelle du pays ; l'absence d'études d'impact environnemental et social, qui ne sont pas encore menées à ce jour pourtant constituant un préalable très important pour le développement d'un projet d'aussi grande envergure. D'autre part, elles ont relevé l'incertitude de la distribution du courant aux Congolais, qui sont à 15% d'accès dans les centres urbains et 1% dans les milieux ruraux, quoique le pays regorge du potentiel pour le développement des micro-barrages, des centrales solaires, etc.

Un secteur non régi par un programme

Ces ONG ont aussi décrié l'inexistence, à ce jour, d'un programme stratégique national régissant le secteur de l'énergie en RDC ainsi que l'absence d'une politique énergétique clairement définie. « D'où nous naviguons à vue et cela pourrait causer des catastrophes ingérables pour les générations futures », ont écrit ces organisations pour qui la construction d'Inga 3 n'est encrée ni dans un programme stratégique national ni dans une politique nationale régissant le secteur de l'énergie.



Le site du barrage d'Inga.

Aussi ont-elles dénoncé le chevauchement entre la mission assignée à l'ADPI et celle du ministère de l'Énergie; l'opacité totale, le manque de transparence et de recevabilité face à la société civile et aux citoyens congolais en général dans le développement du projet Inga 3. Alors qu'elles ont justifié leur crainte par la mégestion des ressources dans le secteur énergétique, en citant le cas

de l'exportation du courant vers le Congo-Brazzaville, suivi d'un détournement flagrant. « La gouvernance actuelle ne rassure nullement », ont-elles souligné. Pour ces ONG, en effet, un tel endettement ne favoriserait aucunement le développement durable de ce dernier en termes de contribution à la lutte contre la pauvreté. Alors qu'elles sont, en outre, fait constater la complicité entre les

deux gouvernements au moment où l'Afrique du Sud jouerait un rôle très ambigu dans la consolidation de la démocratie, la bonne gouvernance et l'état de droit en RDC. « L'implication d'un proche des gouvernants actuels, partie prenante dans les entreprises qui négocient ce marché, risque de déboucher à un contrat léonin », ont-elles affirmé.

Lucien Dianzenza

OGEFREM

Le spectre d'une grève générale étend son ombre

L'Intersyndicale menace de débrayer à partir du 26 juin. Cet arrêt de travail viserait toutes les entités de cette entreprise publique.

Dans un communiqué arrivé à la presse sur la situation à l'Office de gestion de fret multimodal (Ogefrem), l'Intersyndicale fait savoir que toutes les négociations sous la médiation du ministre d'État chargé du Travail et Prévoyance sociale ont échoué. Cette représentation des travailleurs a donc résolu de déclencher une grève générale à partir du 26 juin pour obtenir l'apurement de plusieurs mois de salaire.

Cette situation, note-ton, fait monter la pression sur le directeur général de cet office, Anatole Kikwa, qu'une certaine opinion accuse de détournement des fonds de cette entreprise. D'ailleurs, le directeur général et son adjoint, India Omari, sont accusés de se livrer une guerre sans merci sur fonds d'accusation de détournement de l'argent public alors



Immeuble abritant la Direction générale de l'Ogefrem

qu'à côté de cette querelle de leadership, les agents de cette entreprise accusent quatre mois d'arriérés de salaire.

Dans son préavis de grève, l'Intersyndicale donne un délai de six jours au comité de gestion pour apurer toutes les créances dues aux agents et cadres de cette entreprise. Et certaines travailleurs veulent profiter de cette grève pour envoyer le duo Kikwa-Omari à la porte.

L.D.

DOUBLE NATIONALITÉ

Thambwe Mwamba enjoint le PGR d'enquêter sur le cas Katumbi

L'ex-gouverneur du Katanga détiendrait une double nationalité, ce qui le met à porte-à-faux avec la Constitution du pays, a martelé le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, au cours d'un récent point de presse à Genève.

La question sensible de la détention, par certains officiels congolais, de la double nationalité est de nouveau sur la sellette. C'est à la faveur d'un point de presse tenu à Genève le lundi 19 juin par le ministre de la Justice que ce dossier, longtemps rangé dans les tiroirs de l'Assemblée nationale, refait surface. Alexis Thambwe Mwamba qui s'exprimait devant la presse internationale a, dans un langage direct et sans détours, confirmé le caractère ambigu du statut de l'ancien gouverneur du Katanga Moïse Katumbi par rapport à sa nationalité. Ce dernier, à en croire le ministre, détiendrait par devers lui une double nationalité, ce qui risquerait de constituer un sérieux handicap à sa candidature à la présidentielle de 2017.

Et Alexis Thambwe Mwamba d'insister sur le fait que la double nationalité est prohibée par la Constitution du pays. Et d'ajouter que « si le procureur général près la Cour constitutionnelle a la preuve que Monsieur Katum-

bi a une double nationalité, il ne peut pas se présenter, quels que soient les appuis qu'il peut bénéficier ». En fait, ce qui pourrait empêcher l'ex-gouverneur du Katanga à se présenter à la présidentielle, « ce n'est même pas ses ennuis judiciaires, ni le gouvernement mais c'est la Constitution, la même qui interdit au président Kabila à se représenter pour un troisième mandat (...) ». Les propos du ministre de la Justice n'ont pas été bien digérés dans certains milieux politiques pro Katumbi qui trouvent injustifié qu'on oppose aujourd'hui la Constitution à l'ex-gouverneur alors que, sous ce même statut controversé, il a été élu à la tête de la province cuprifère du Katanga.

Bien plus, le porte-parole de l'incriminé Olivier Kamitatu, trouve inconcevable que le ministre de la Justice puisse se substituer à la Ceni pour statuer sur la nationalité d'un candidat à la présidentielle. « Après avoir instrumentalisé la Justice, Thambwe Mwamba se substitue à la Ceni et annonce l'irrecevabilité de la candidature de Moïse Katumbi », a-t-il indiqué dans un tweet. Pour lui, c'est une boîte à pandore que vient d'ouvrir le ministre de la justice lorsqu'on sait

que de nombreux officiels congolais tombent sous le coup de cette irrégularité. Et d'enfoncer le clou en ces termes : « (...) Mr Thambwe Mwamba foulant aux pieds la Constitution annonce déjà le rejet de cette candidature à la place de la Ceni et donne, de manière à peine voilée, instruction au procureur général de la République d'y veiller. Il n'a fait que confirmer la détermination de Joseph Kabila d'écarter Moïse Katumbi de la course à la présidence en instrumentalisant la justice et la Ceni. Et en évoquant la question de la nationalité, le sulfureux ministre de la Justice ouvre la boîte de Pandore qui risque d'embraser le pays. Il en tirera devant l'histoire toute la responsabilité ».

En 2007, les députés à double nationalité étaient menacés d'invalidation. La question ressurgit avec le risque de mettre mal à l'aise de nombreux animateurs des institutions détenteurs de la double nationalité. Pour rappel, le Constituant de 2006 a défini et posé les principes, notamment l'article 10 qui interdit formellement à tout Congolais de détenir concurremment une nationalité étrangère avec la nationalité congolaise.

Alain Diasso

LUBUMBASHI

Un forum sur les mines se tient vendredi

La capitale cuprifère va abriter le 23 juin une nouvelle édition du « DRC Mining Week ». Le nouveau Premier ministre, Bruno Tshibala, est l'invité d'honneur de cet événement. Il sera accompagné de plusieurs membres de son gouvernement, dont le ministre des Mines, Martin Kabwelulu. Ce forum passe pour l'un des plus importants événements annuels du monde minier sur l'étendue du pays. Par ailleurs, les participants se retrouvent également à un moment crucial car les autorités congolaises accélèrent la révision du Code minier de 2002.

Dans un communiqué laconique, le comité organisateur du DRC Mining Week a confirmé la première participation du Premier ministre, Bruno Tshibala, à ces importantes assises pour la RDC. « *La présence et le soutien du Gouvernement sont reçus avec beaucoup d'enthousiasme et d'espoir de la part du secteur privé afin de combler le fossé avec les institutions publiques* ». En filigrane, il faut comprendre l'appel de pied des miniers en direction du Gouvernement en cette période plutôt clémente marquée par une reprise progressive annoncée par la Banque mondiale pour 2017 et 2018. Traditionnellement, ce forum regroupe les exposants de divers domaines liés aux mines, notamment l'équipement minier, la construction, l'énergie, la technologie et même l'agriculture. Plusieurs opérateurs miniers ont initié des projets agricoles dans les zones minières après la fin de l'exploitation. Cette diversité de participants explique l'affluence croissante enregistrée lors des différentes éditions. Selon le comité organisateur, il s'agit du forum minier le plus fréquenté et le plus attendu

« La présence et le soutien du Gouvernement sont reçus avec beaucoup d'enthousiasme et d'espoir de la part du secteur privé afin de combler le fossé avec les institutions publiques ».

du pays. Au-delà de la participation des miniers et autres acteurs associés ainsi que des officiels, il y aura aussi la présence d'éminents orateurs et autres invités tant nationaux qu'étrangers. L'on annonce par exemple la participation du ministre kenyan des Mines, Dan Kazungu.

DRC Mining Week sera surtout un forum d'éclairage sur les options de la révision en cours du Code minier après 15 ans d'application. Les changements toucheront plusieurs matières du Code dont la gestion des titres, le rôle de l'État et des intervenants dans l'administration du Code, la

gestion du domaine minier, la responsabilité sociale et environnementale, la transparence et la bonne gouvernance ainsi que le régime fiscal, douanier et de change. Bien entendu, au regard de la prédominance des investissements étrangers dans le secteur minier (plus de 80 %), certains changements passent difficilement auprès des sociétés minières. En effet, ces dernières estiment que le Code minier de 2002 n'a pas totalement démerité même si quelques clauses peuvent être changées. Par ailleurs, ce Code n'a pas été totalement appliqué, martèlent-elles.

Prenant le cas de la participa-

tion de l'État. Dans le cadre de la révision, il faut signaler l'augmentation de 5 à 10 % non diluables des taux des parts du capital social à céder à l'État par la société requérante d'un permis d'exploitation. Cette cession se fait en contrepartie des facilités et autres avantages et allègements fiscaux. Passant à la question du pas de porte. L'État va percevoir l'équivalent de 1 % de la valeur en place d'un gisement étudié. Mais pour le secteur privé, il est difficile d'établir préalablement des estimations sur la valeur d'un gisement. Une telle démarche oblige de réunir des informations essentielles sur les ressources disponibles, les teneurs, les cours mondiaux, le transport et la commercialisation, sans oublier les coûts d'opérations.

Parlant à présent d'un autre point sensible pour les PME congolaises. Il s'agit de l'épineuse question portant sur l'émergence de la classe moyenne. Selon le Code minier de 2002, les activités de sous-traitance devraient être exercées exclusivement par des sociétés dont la majorité du capital est détenue par des Congolais. Cette disposition revient dans le Code révisé, même si l'on s'interroge toujours sur son apport concret au regard des faibles résultats sur le terrain. Enfin, le Code minier révisé aborde la question de la responsabilité

sociale et environnementale ainsi que celle du régime fiscal. Concrètement, la loi introduit une série d'innovation : un cahier des charges pour les sociétés minières, un avis social pour l'obtention d'un Permis d'exploitation et une définition des actions sociales et du programme de développement durable pour les communautés environnantes du projet. Sur ces points précis, beaucoup d'analystes rappellent que les sociétés minières sont responsables de la protection de l'environnement et de la réhabilitation du site à la fermeture du site, mais elles ne peuvent s'occuper du bien-être social, un rôle dévolu exclusivement à l'État.

Ce dernier n'a pas respecté ses devoirs et les communautés locales n'ont perçu aucune indemnité. Quant au régime fiscal, il constitue un point important, avec la hausse prévue de 5 à 10 % des droits de douanes sur les biens intermédiaires et autres consommables. L'objectif est d'arriver à revigorer la production nationale ou locale de ces biens. Il est fait état d'une hausse à 50 % de la taxe sur les profits excédentaires ou super profits. L'on annonce aussi la création prochaine du Guichet unique supervisé par le ministère des Mines. Voici autant de questions qui seront au centre d'un grand débat le vendredi à Lubumbashi.

Laurent Essolomwa

PROVINCE DE LA MONGALA

Sensibilisation des communautés aux aléas climatiques

Après avoir été informé sur les érosions et les inondations, grâce au Programme d'appui à la résilience des populations vulnérables aux risques des catastrophes (PRRC), les populations de la province de la Mongala, notamment de Lisala, Bumba et Lolo habitant à proximité des lieux exposés aux risques des catastrophes pour des raisons de pêche ou de manque de moyens financiers, ont décidé de quitter ces endroits.

Selon Caritas qui livre cette information, ces populations ont pris conscience des menaces dont elles font face. Elles sont enfin décidées à quitter ces lieux à risques. Elles espèrent néanmoins un petit appui administratif, matériel et en formation de la part des autorités publiques compétentes ainsi que de divers acteurs humanitaires et de développement. Au-delà de ces actions locales, portées par les communautés, le PRRC va mener les sensibilisations et plaidoyers au niveau provincial, à travers la mise en place d'une cellule de coordination humanitaire qui

associe la partie gouvernementale et les organisations de la société civile, dont Caritas. Un mécanisme de veille opérationnel sur l'ensemble de la province permet également de transmettre à cette cellule les éventuels dégâts et pertes recensés lorsqu'une de ces menaces s'est mue en catastrophe. A l'issue de sa mission de suivi de la mise en œuvre dudit programme à Bumba et Lolo, Mlle Juliette Maquart, responsable des programmes à la CI.be en RDC, s'est réjouie le 14 juin de l'ancrage progressif du PRRC auprès des communautés locales

à Lisala, Bumba et Lolo.

Le niveau bas des quartiers par rapport au fleuve, l'absence des caniveaux et d'arbres sont autant de causes qui exposent les communautés de Lisala, Lolo et Bumba aux érosions et inondations. Nous sommes, explique le président du Comité RRC du quartier Lokele-Moluwa, victimes des inondations et des érosions, d'abord à cause du niveau bas de notre quartier par rapport au fleuve. « *C'est ensuite par manque de canalisations des eaux. Certains caniveaux construits à l'époque belge sont aujourd'hui bouchés. Par ailleurs, des constructions anarchiques barrent le passage des eaux dans certaines parties de notre quartier* », a-t-il indiqué. Pour sa part, le pasteur Philippe Limengo a ajouté par ailleurs que son quartier se trouve « *dans la direction*

d'où proviennent les vents violents ». Un autre membre du comité a renchéri en soutenant que ce quartier, voisin du fleuve, se trouve dans une vallée non protégée par des arbres. « *Si des possibilités nous avaient été offertes, nous aurions pu reboiser notre quartier pour le protéger des vents violents* ».

Pour faire face à ces inondations et érosions, les communautés recourent aux divers moyens, notamment la remontée de niveau de parcelles, le placement des troncs d'arbres sur les toitures. « *Face à l'inondation, nous essayons d'abord de faire remonter le niveau de nos parcelles victimes régulières de l'inondation. Nous ici à Lokele-Moluwa, nous procédons ensuite à l'installation des 'étagères' sur lesquels nous faisons monter enfants et biens lorsque les eaux pénètrent dans les*

maisons. Nous passons aussi nuit dans les pirogues ! Et, si la menace perdure, nous nous déplaçons vers des quartiers 'arides' », a renseigné M. Jérémie Folo Lisasi. « *Face aux vents violents, et pour nos maisons en paille, nous plaçons des troncs d'arbres sur la toiture* », a-t-il poursuivi.

A ces petites actions individuelles s'ajoutent d'autres communautaires. « *Du côté des confessions religieuses, nous sensibilisons les chrétiens pour des travaux collectifs afin d'atténuer les menaces* », a souligné Pasteur Jérémie Folo Lisasi.

Le moyen extrême utilisé par les communautés affectées par ces menaces, c'est le déplacement vers un autre quartier moins exposé. Mais certaines familles n'y recourent pas, préférant se battre sur place.

Aline Nzuzi

FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN

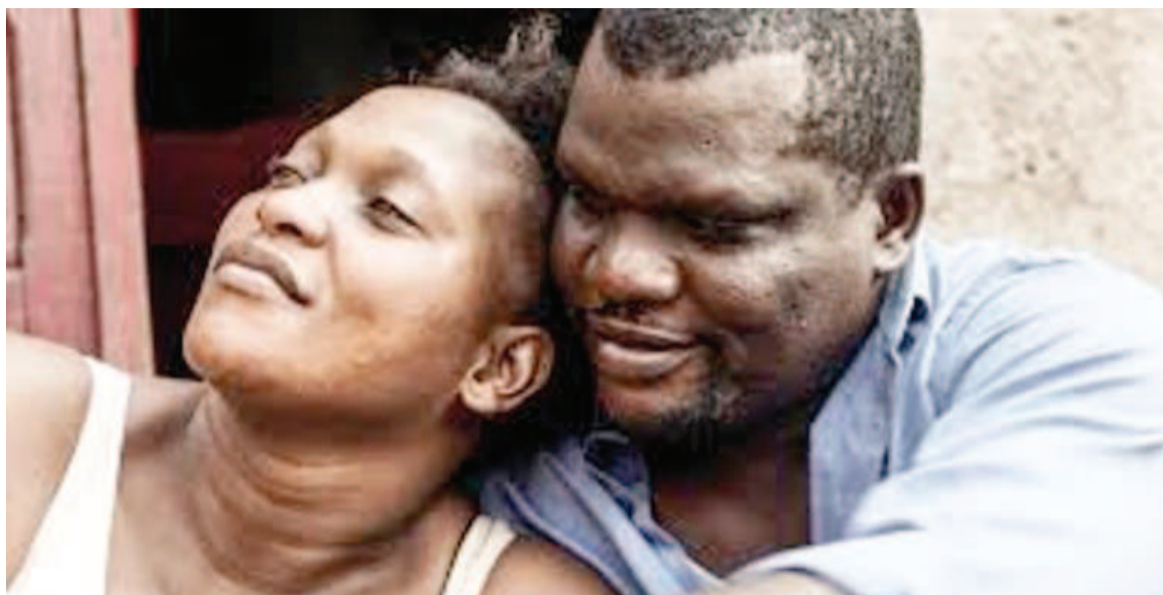
«Félicité» donne le ton vendredi soir

La réalisation du Franco-Sénégalais Alain Gomis entièrement tournée à Kinshasa est proposée à l'ouverture de l'événement, le 23 juin, à 19 heures, sous la Grande Halle de l'Institut français (IF) de Kinshasa.

La projection de «Félicité» prévue en présence de son réalisateur occupe une place de choix dans la programmation de la présente édition du Festival du film européen. Elle a été annoncée de manière solennelle par Bart Ouvry, l'ambassadeur de l'Union européenne, lors de la conférence de presse tenue dans la salle polyvalente de l'IF le 20 juin. Par ailleurs, quatre autres projections du long métrage qui a remporté l'Ours d'argent

à la Berlinale et l'Étalon d'or au Festival de Venise sont attendues en province après la soirée inaugurale de la Halle de la Gombe qui sera aussi sa grande première congolaise. L'Université de Kinshasa fait partie des autres sites qui accueilleront le film entre le 26 juin et le 1er juillet, faisant ainsi de la ville-province le lieu du tournage de «Félicité», une privilégée.

La programmation riche de la présente édition du Festival du film européen a été dévoilée par les organisateurs, notamment Gitte, (Goethe-Institut), Brain Tshibanda (Centre Wallonie-Bruxelles), Samuel Pasquier et Malaurie Carras (Halle de la Gombe). L'événement se tiendra du 23 juin au 2 juillet simultanément dans plusieurs



Un extrait de «Félicité»

villes du pays. Ils se sont donc à cet effet tous montrés enthousiastes à l'idée de présenter aux

cinéphilés de Kinshasa mais aussi de Kisangani, Moanda, Goma, Lubumbashi, Kikwit et Bukavu des films tout public qui sont populaires, récents et de qualité. C'est dire que le jeune public trouvera aussi son compte à ce festival où sont programmés également des films d'animation. C'est le cas notamment de «Ma vie de courgette» et «Tout en haut». Des documentaires sont également à l'affiche à l'instar de «Mali blues».

Par ailleurs, le cinéma congolais a aussi trouvé une place au festival qui a programmé sept courts métrages de jeunes réalisateurs kinoïens en première partie de certaines soirées. Il s'agit d'Eden, Tshibawu, Olongo, Calvaire, Im-

bécile, Mosinzo et Paranoïa. Rappelons qu'au nombre des organisateurs du Festival du film européen 2017, il faut compter l'IF, le Goethe-Institut, le Centre Wallonie Bruxelles (CWB), le Centre Camoes, la Délégation de l'Union européenne et plusieurs autres chancelleries européennes. Toutes les soirées de Kinshasa et même des provinces seront d'entrée libre. Par ailleurs, outre les traditionnels centres culturels européens actifs de Kinshasa sont également associés à la fête d'autres sites de la ville, à l'instar du CIAJ, la salle de Théâtre de la Compagnie des Intrigants à N'Djili ainsi que l'INA, l'Unikin et l'Académie des beaux-arts.

Nioni Masela



PORT EN EAU PROFONDE DE BANANA

Six cents millions \$ pour démarrer les travaux du troisième chantier national

La première phase comprend l'aménagement d'un quai de 1 500 mètres sur la côte de l'Océan Atlantique. Le pays dispose d'une entrée de l'océan vers le fleuve, derrière Banana. Par rapport à cette phase, le coût est établi à quelque 600 millions de dollars américains. Depuis le 9 février 2017, le projet « Port en eau profonde de Banana » a pris une nouvelle tournure avec la signature d'un protocole d'accord entre la RDC et Dubaï Ports International (DP World).

Selon nos sources, nous apprenons un consensus autour d'une période de six mois de préparation avant le démarrage proprement dit des travaux. Cette période sera mise à profit pour la signature du contrat de construction. Si l'on parle de 600 millions de dollars pour l'aménagement du quai sur la côte de l'Océan Atlantique, le projet en soi dans sa globalité coûtera 4 milliards de dollars américains. Il s'agit d'un projet qui intègre également la construction d'un chemin de fer de 142 km entre Matadi et Banana, et une route de 114 km reliant Boma et Muanda. Voici quelques chiffres du projet : 2 000 emplois directs et indirects créés, des débouchés énormes pour les entreprises productrices et revendeuses des matériaux de construction, etc. On parle aussi d'une capacité installée de l'ordre de 332 000 containers par an et plus de 1,3 million de tonnes de marchandises chaque année.

La construction du port en eau profonde de Banana est l'un des plus grands projets en quête de financement pour son impact considérable tant sur l'économie nationale que sur le développement du Kongo central. La RDC dispose actuellement de 3 principaux ports : Matadi (le mieux développé, à 150 km de l'océan), Boma (à 90 km de l'océan) et Banana qui donne sur le littoral. L'État espère accorder les garanties nécessaires à ce projet pour trouver un bon investisseur et un bon constructeur. Selon les experts, Banana est le troisième grand chantier de la RDC après Inga III et Zongo II. Le pays est vraiment demandeur d'un terminal plus grand capable d'accueillir des conteneurs de grande capacité à partir de Banana, à Muanda.

Laurent Essolomwa



BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

LIGUE DES CHAMPIONS- PHASE DES POULES

V.Club se relance face à Saint-George à Kinshasa

L'AS V.Club a enregistré, le 20 juin, au stade des Martyrs de Kinshasa ses trois premiers points de la victoire en phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique après son net succès sur Saint-George d'Ethiopie. C'était en quatrième journée de ces huitièmes de finale de la C1 qui se jouent depuis cette année en formule de poules. Lors de la première confrontation entre les deux équipes en troisième journée, Saint-George FC l'avait emporté à Addis-Abeba par un but à zéro.

V.Club se devrait de remporter le match de Kinshasa, après avoir accumulé trois défaites lors de trois premières journées contre Espérance sportive de Tunis (1-3 à Tunis), Mamelodi Sundowns (1-3 à Kinshasa). Pour cette rencontre de la quatrième journée à Kinshasa, Florent Ibenge a monté une équipe assez conquérante avec le gardien de but camerounais Nelson Lukong dans les perches, l'Equato-guinéen Francisco Ondo et Ruddy Makwekwe dans l'axe de la défense, Dido Bafola et Glody Ngonda respectivement sur les flancs droit et gauche de la défense. Au milieu de terrain, il y a eu Padou Bompunga dans la récupération, Yannick Bangala dans la relance et le Malien Sidibe dans l'organisation du jeu. Chadrac Muzungu sur le côté gauche, l'attaquant rwandais de souche RD-congolaise Taggy Etekiama Agiti dans l'axe et Eddy Ngoy Emomo sur le côté gauche,

ont constitué le trio offensif de V.Club au coup d'envoi de la partie.

V.Club a rapidement mis la pression sur Saint-George, avec un bloc-équipe haut, et récupérant beaucoup de balle dans la moitié de terrain du club d'Addis-Abeba et contenant suffisamment les rares contre-attaques des Ethiopiens. La forte possession des joueurs de Florent Ibenge a payé très tôt avec l'ouverture du score dès la 8^e minute par Etekiama qui a fustillé le gardien de but Beriyum d'une frappe limpide après un superbe relais avec Sidibe. Etekiama est revenu à la charge à la 28^e minute avec le deuxième but sur penalty, accordé par l'arbitre zambien Sikazwe, consécutif à la faute du défenseur éthiopien Frazer Kiza sur Padou Bompunga dans la surface de réparation.

Avec une avance de deux buts à zéro en première période, les Dauphins Noirs de Kinshasa ont



débuté la deuxième mi-temps acculés au milieu de terrain, défendant dans leur camp et laissant la direction du ballon aux joueurs de Saint-George. Et sur une longue balle, le capitaine de Saint-George Salahedine Said a réduit l'écart à la 67^e minute sur un superbe lob en dehors de la surface de réparation, battant le portier Nelson Lukong avancé. Voyant son équipe traverser un flottement, Florent Ibenge

va effectuer trois changements, avec d'abord la sortie du jeune Muzungu touché, remplacé par Mukuko Batezadio à la 75^e minute de jeu. Ensuite, c'est le Malien Sidibe qui a cédé sa place à Nelson Munganga à la 77^e minute, venu rééquilibrer le jeu au milieu de terrain. Enfin, Lusadisu est monté à la place d'Eddy Ngoy Emomo émoussé, à la 86^e minute. V.Club a réalisé son pari de remporter ce match

V.Club (photo d'archives leopardfoot.com) de la quatrième journée de la phase des poules, mais reste lanterne rouge du groupe avec 3 points, derrière Mamelodi Sundowns qui compte 4 points. Saint-George est deuxième avec cinq points, derrière le leader, Espérance sportive de Tunis (7 points). En cinquième journée, V.Club se rendra à Pretoria en Afrique du Sud, le 5 juillet 2017, pour défier Mamelodi Sundowns.

Martin Enyimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CONFLITS

65,6 millions de déplacés en 2016

Le nombre de déplacés internes et de réfugiés suite aux conflits dans le monde a atteint un nouveau record de 65,6 millions en 2016 contre 65,3 millions en 2015.

« Le chiffre global de 65,6 millions est en légère augmentation par rapport aux 65,3 millions de 2015. Quel que soit l'angle sous lequel on l'examine, ce chiffre est inacceptable », a déclaré le Haut-Commissaire pour les réfugiés, Filippo Grandi, lors de la présentation du rapport annuel de l'agence onusienne.

La première composante des déracinés dans le monde concerne le déplacement interne de personnes au sein de leur propre pays, dont le nombre a atteint 40,3 millions en fin 2016 comparé aux 40,8 millions un an plus tôt. La Syrie, l'Irak et la Colombie ont représenté les principaux foyers des déplacements internes. Avec un total de 22,5 millions - la moitié étant des enfants, le nombre de réfugiés enregistré l'an dernier est en revanche le plus important jamais observé.

Le conflit en Syrie, qui a démarré en 2011, continue de générer le plus grand nombre de réfugiés (5,5 millions au total), avec près de 825.000 nouveaux enregistrements en 2016. La persistance de cette crise préoccupe fortement le HCR, d'autant que l'appel de fonds des humanitaires est moins financé cette année qu'en 2016, et ce malgré les milliards de dollars d'aide promis début avril à Bruxelles par la communauté internationale. Ce manque de financement fait craindre à Filippo Grandi que la Syrie devienne « un conflit oublié ».

Cette année, le HCR tire aussi la sonnette d'alarme sur la rapide détérioration de la situation au Soudan du Sud, après l'échec catastrophique des efforts de paix en juillet. « Le Soudan du Sud, c'est la crise de déplacement qui connaît la croissance la plus rapide au monde », a-t-il expliqué. Pays indépendant depuis 2011, le Soudan du Sud a plongé en décembre 2013 dans une guerre civile qui a fait des dizaines de milliers de morts et contraint plus de 3,7 millions de personnes à fuir leur foyer. D'après le rapport, le nombre de réfugiés sud-soudanais a bondi de 64% durant les six derniers mois de l'année écoulée, pour atteindre 1,4 million. Depuis janvier, environ un demi-million de réfugiés supplémentaires ont été enregistrés, s'est alarmé le Haut-Commissaire pour les réfugiés. Le HCR note que les nouveaux déplacements de populations restent à un niveau très élevé. Sur l'ensemble des personnes déracinées à travers le monde l'an dernier, 10,3 millions de personnes ont dû fuir leurs foyers dans le courant de l'année, dont plus de la moitié au sein de leur propre pays. Cela équivaut à une nouvelle personne déplacée toutes les 3 secondes, selon l'ONU. La très grande majorité des réfugiés se trouvent dans des pays en développement ou à revenu moyen. « Ce déséquilibre considérable est le reflet de plusieurs facteurs, dont notamment l'absence continue de consensus international sur la question de l'accueil de réfugiés, ainsi que de la proximité de nombreux pays pauvres par rapport aux régions de conflits », souligne le HCR.

Josiane Mambou Loukoula

BRÈVES

NIGERIA

Des attentats-suicides coordonnés ont fait 16 morts dimanche, dans un camp de déplacés à la périphérie de Maiduguri, capitale de l'Etat du Borno (nord-est). Deux femmes ont déclenché leur ceinture explosive -vers 20h45 - dans le village de Kofa, qui abrite un grand camp de déplacés du conflit avec le groupe islamiste Boko Haram. Deux autres explosions ont eu lieu quasiment au même moment dans le camp (Dalori 2), ne faisant aucune autre victime que les femmes kamikazes. Des habitants, présents sur les lieux, ont quant à eux donné un bilan de 12 ou 13 morts mais, selon le porte-parole de l'Agence nationale de gestion des urgences, Abdulkadir Ibrahim NEMA, trois blessés ont succombé à leurs blessures et sont décédés à l'hôpital.

RWANDA

Sans surprise, le président rwandais Paul Kagame a été officiellement investi par son parti, le FPR, candidat à la présidentielle du 4 août prochain. Il est autorisé à briguer un troisième mandat cette année et de théoriquement diriger le pays jusqu'en 2034 en vertu d'une réforme controversée de la Constitution adoptée par référendum en 2015. À l'issue de cette investiture, le président rwandais a appelé les membres de son parti à commencer de réfléchir à son éventuelle succession. « Vous m'avez demandé de rester et je suis resté », a déclaré Paul Kagame face à un parterre de cadres de son parti, en évoquant la récente réforme de la Constitution l'autorisant à briguer un troisième septennat cet été.

BÉNIN

Les perspectives de l'économie béninoise pour 2017 et pour le moyen terme sont favorables et sont largement tributaires de la mise en œuvre soutenue du Programme d'actions du gouvernement pour 2016-2021 et du redressement de l'économie du Nigéria, indique un communiqué du Fonds monétaire International (FMI). Pour 2017-2019, le programme budgétaire table sur un déficit moyen (dons compris) de 4,6% du PIB qui concorde avec la viabilité du budget et de la dette. Le cadre macroéconomique à moyen terme prévoit une compression du déficit à 1,9% du PIB en 2019, soit un niveau nettement inférieur au critère de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine de 3% du PIB, souligne le communiqué. Pour atteindre ces objectifs, les autorités ont entrepris un ensemble de mesures destinées à préserver la stabilité macroéconomique et financière et à relever les niveaux de vie, selon le FMI.

AFP

DIFFÉREND FRONTALIER DJIBOUTI-ÉRYTHRÉE

L'ONU exhorte les deux pays à « bâtir la confiance »

À l'issue d'une réunion demandée par l'Éthiopie, le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé le lundi 19 juin Djibouti et l'Érythrée à s'asseoir sur une même table pour régler le différend frontalier qui les oppose, après le retrait du contingent qatari de la région revendiquée par ces pays à leur frontière.

Les deux parties ont été exhortées à « résoudre pacifiquement leur différend frontalier, d'une manière qui soit en accord avec la loi internationale », a confié l'ambassadeur bolivien, Sacha Llorenty, qui occupe en juin la présidence tournante du Conseil de sécurité des Nations unies. C'est après avoir écouté un rapport onusien sur ce différend que le Conseil a lancé cet appel aux dirigeants djiboutiens et érythréens. Les autorités djiboutiennes accusent l'Érythrée d'avoir profité du retrait du contingent qatari pour occuper une partie de territoire revendiquée par ces pays voisins. Depuis lors, la tension monte d'un cran entre eux.

Dans un communiqué rendu public le 17 juin dernier, l'UA avait fait part de son inquiétude face à cette situation provoquée par la résurgence de ce différend à la suite du retrait des troupes du

Qatar déployées en 2010 dans la région disputée. « La commission de l'UA, en étroite consultations avec les autorités djiboutiennes et érythréennes, a entrepris de déployer une mission à la frontière érythro-djiboutienne pour établir les faits », avait indiqué l'UA. « Le président de la commission se tient à la disposition de Djibouti et de l'Érythrée pour les aider à normaliser leurs relations et promouvoir des relations de bon voisinage », ajoutait l'organisation panafricaine.

Les autorités qataries ont annoncé le retrait de leur contingent suite à la crise qui a éclaté entre le Qatar et l'Arabie Saoudite ainsi que ses alliés, qui l'accusent de soutenir le terrorisme islamiste. Des allégations que le Qatar rejette. Djibouti comme l'Érythrée entretiennent de bonnes relations avec l'Arabie Saoudite et ses alliés des Emirats arabes unis.

Le regain de tension a été surtout observé lorsque le ministre djiboutien des Affaires étrangères, Mahmoud Ali Youssouf, a accusé Asmara de « déployer ses forces » dans la région de Doumeira disputée entre les deux pays sur la mer morte. « Djibouti est un pays pacifique et nous donnons la priorité aux solutions diplomatiques. Mais si

l'Érythrée persiste dans sa recherche de solutions militaires, Djibouti est prêt à cette éventualité », a-t-il lancé.

L'Érythrée n'a pas réagi directement à ces accusations et autres informations qualifiées de « factuelles et spéculatives ». « Le gouvernement érythréen fera savoir son point de vue quand il aura obtenu des informations complètes sur l'ensemble de cette histoire », a précisé le ministre de l'Information à Asmara.

Les relations entre les deux pays ont quelques fois été tendues. Djibouti et l'Érythrée s'étaient déjà opposés en 1996 et 1999 pour la même zone disputée. Leurs relations s'étaient davantage dégradées en 2008 après une incursion au mois d'avril de troupes érythréennes vers Ras Doumeira, promontoire stratégique surplombant l'entrée de la mer Rouge au nord de la capitale, Djibouti.

Pour tenter de régler leur différend territorial, Djibouti et l'Érythrée avaient signé un accord en juin 2010 sous les auspices du Qatar. Depuis lors, les soldats qatari se trouvaient dans la zone disputée dans l'attente d'un accord final entre ces pays de la Corne de l'Afrique.

Nestor N'Gampoula

MALI

Les attaques djihadistes se multiplient

Il ne se passe pas une seule semaine sans que les positions de l'armée malienne, de la force française Barkhane ou de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma) soient attaquées, causant la mort des soldats maliens, de la force internationale ou des civils. C'est pour cette raison que la communauté internationale exige la création d'une force d'intervention rapide de l'ONU pour le Sahel.

La mort « accidentelle » d'un soldat français lors d'une opération aéroportée au Mali et celle de soldats maliens qui ont été attaqués par les insurgés samedi dans un camp militaire du nord du pays, témoignent de cette cruauté maintes fois condamnée.

Face à cette situation, les Nations unies envisagent la création d'une force d'intervention rapide composée de Casques bleus sénégalais, qui sera déployée prochainement dans le centre du Mali, où se sont multipliées depuis 2015 attaques et violences intercommunautaires.

« Nous attendons le déploiement prochain dans le centre du Mali, par le Sénégal, d'une force d'intervention rapide pour faire face à la situation d'insécurité », a déclaré récemment le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix. Au regard de la situation sécuritaire, la Minusma a

un mandat « robuste, mais il y a, malgré les efforts, un manque de capacités », avait-il ajouté.

Le diplomate onusien espère que ce problème sera résolu avec le déploiement annoncé

parachutistes lors d'une opération aéroportée effectuée dans la région d'Almoustarat, au nord de Gao, dans la nuit de samedi à dimanche.

Le nord Mali était tombé en 2012 sous la coupe d'organisations islamistes liées à Al-Qaïda à la faveur d'une rébellion touareg, d'abord alliée à ces groupes qui l'ont ensuite évincée. C'est grâce à une intervention militaire internationale, lancée en janvier 2013

« Nous avons bon espoir que, prochainement, un certain nombre de renforts arriveront, qui permettront de pallier ces manques »

de la force d'intervention rapide de l'ONU. « Nous avons bon espoir que, prochainement, un certain nombre de renforts arriveront, qui permettront de pallier ces manques », assurait-il.

Malgré cette situation qui prévaut au Mali, le président français Emmanuel Macron a réitéré le soutien de la France à l'armée malienne et à la force onusienne. Il s'exprimait ainsi au moment où il annonçait la mort d'un soldat français du 1^{er} régiment de chasseurs

à l'initiative de la France, qui se poursuit actuellement, que ces insurgés ont été chassés de cette région. Mais des zones entières échappent encore au contrôle des forces maliennes, françaises et onusiennes, régulièrement visées par des attaques meurtrières, malgré la signature en 2015 d'un accord de paix censé isoler définitivement les djihadistes. Depuis lors, ces assauts se sont étendus au centre et au Sud du pays.

N.N'G.

FRANCE

Une Assemblée bleu Macron, peu de place pour les autres

Le parti centriste du président français Emmanuel Macron a remporté dimanche une victoire écrasante, avec plus de 350 des 577 sièges de l'Assemblée nationale, très au-delà de la majorité absolue. Voici le paysage politique issu du second tour des élections législatives.



Le président français, Emmanuel Macron (DR)

La droite, une principale force d'opposition divisée

La droite, qui espérait initialement priver le nouveau chef de l'État de majorité et relever la tête après la débâcle de François Fillon son candidat à la présidentielle plombé par les affaires, obtient avec son allié

centriste de l'UDI entre 126 et 131 élus. Ce sursaut place théoriquement la droite en position de principal opposant mais cache de profondes fractures, à l'heure où les lignes politiques traditionnelles semblent se brouiller.

Une bonne partie des élus LR

(Les Républicains) et UDI envisage de soutenir au coup par coup l'action du président centriste. Le premier test sera le vote de confiance au nouveau gouvernement du premier ministre Edouard Philippe, lui-même issu de la droite modérée. Le secrétaire général de LR, Bernard Accoyer, a appelé ses troupes «à l'unité» pour former une opposition «vigilante».

Les socialistes décimés

Le Parti socialiste, qui contrôlait la moitié de l'Assemblée sortante sous le quinquennat de François Hollande, s'effondre avec ses alliés du PRG (parti des radicaux de gauche) à 45-50 sièges. Cette contre-performance historique fait suite à la défaite retentissante essuyée par le candidat socialiste, Benoît Hamon au premier tour de la présidentielle (6,3%).

Victime de leurs divisions et du rejet du bilan de François Hollande par les Français, plusieurs ténors ont perdu leur poste de

député, à commencer par le chef de file du PS Jean-Christophe Cambadélis, sèchement éliminé dès le premier tour. Après la «déroute sans appel» de son parti, ce dernier a annoncé sa démission de la direction du PS. La ligne que vont suivre les élus de la formation reste un mystère, entre ceux qui se montrent séduits par les projets du nouveau pouvoir et les tenants d'une opposition constructive, au nom des valeurs de la gauche.

L'extrême droite renforcée

Après avoir réussi à se hisser au second tour de l'élection présidentielle, le parti Front national (FN) de Marine Le Pen espérait devenir la première force d'opposition en France. Mais ses divisions internes sur le plan stratégique et politique, notamment sur la question de la sortie de l'euro, ne lui ont pas permis de transformer l'essai. Le FN obtient au moins huit députés - contre deux en 2012 - un nombre insuffisant pour constituer un groupe parlementaire et jouer un rôle significatif.

Marine Le Pen, 48 ans, la cheffe du mouvement anti-immigration et anti-euro, fait pour la première fois son entrée au Parlement. Elle a promis d'incarner avec ses élus «la seule force de résistance à la dilution de la France, de son modèle social et de son identité».

Gauche radicale offensive

La France insoumise du tribun Jean-Luc Mélenchon revendique au moins quinze fauteuils, sans compter les élus communistes, avec qui il va devoir décider s'il crée un groupe commun. Il a échoué à devenir la première force d'opposition de gauche au parlement, après avoir réussi à séduire, au premier tour de la présidentielle, une bonne partie des déçus de l'Europe et de la mondialisation.

Le leader du mouvement, qui a réussi à remporter un siège à Marseille (sud), espère néanmoins former un groupe «cohérent, discipliné, offensif» et veut pas laisser «un mètre du terrain du droit social» au «nouveau pouvoir».

Camille Delourme avec AFP

StoreJet 25H3P/25H3B
1TB/2TB

SSD 370
128GB/256GB/512GB/1TB

Clé usb à partir de 2.900 Fcfa (8 Go)

Disque durs externes à partir de 49.500 Fcfa (500 Go)

OTG Pendrive

JetFlash 340
8GB

4X Faster

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

SOUVENIRS

Brazzaville rend hommage au général Charles de Gaulle

Le dimanche 18 juin 2017, les autorités congolaises et l'ambassade de France ont organisé une cérémonie relative à la commémoration de l'appel du 18 juin 1940 lancé depuis Londres par le général de Gaulle.

Pour honorer la mémoire de l'illustre disparu, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, la maire de l'arrondissement 2 Baco, Simone Loubienga et le président de l'office national des anciens combattants ont déposé chacun une gerbe de fleurs devant le square du général de Gaulle érigé dans l'enceinte du lycée Savorgnan de Brazza.

L'appel du général de Gaulle lancé le 18 juin 1940 à Londres sur les ondes de la BBC avait pour but immédiat de rassembler derrière lui les Français présents sur le territoire britannique, et plus largement de les pousser à la résistance à l'ennemi, « pour que la flamme de la résistance française ne s'éteigne pas ». Ensuite, il demande aux soldats, mais aussi aux ingénieurs et ouvriers spécialisés dans l'armement de le

rejoindre à Londres.

Dans un extrait du discours restitué au cours de la cérémonie par un ancien combattant, le général de Gaulle appelle à la résistance, invitant les Français à refuser

la défaite et à combattre en ces termes: « moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement

qui se trouvent en territoire ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi ».

Et de conclure, « quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».

Dans ses mémoires de guerre, le général décrit également les circonstances qui ont entouré son

appel de Londres par radio car il a quitté la France qui est à moitié envahie par les Allemands.

Rappel : le 16 juin 1940, suite à la démission du président du Conseil, Paul Reynaud, le général de Gaulle décide de partir le lendemain pour l'Angleterre afin de poursuivre le combat. Accompagné de son aide de camp, le lieutenant Geoffroy de Courcel, il s'installe provisoirement dans un appartement au centre de Londres et y rédige le texte de l'appel qu'il prononce le 18 juin 1940, vers 20 heures.

Pour de Gaulle, la France a des atouts nombreux : elle dispose d'un vaste Empire colonial, d'un allié encore en guerre (le Royaume-Uni), ainsi que du soutien de l'industrie des Etats-Unis (qui rentrera finalement dans le conflit le 8 décembre 1941).

L'hommage de Brazzaville au général de Gaulle a été marqué par la décoration de quatre combattants au titre de la reconnaissance de la nation.



Le président français, Emmanuel Macron (DR)

Yvette Reine Nzaba

EY Congo

OFFRE DE FORMATION

Sur le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière

- Comprendre les réformes introduites dans l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information ;
- Se familiariser avec les nouvelles dispositions comptables ;
- Préparer le passage au SYSCOHADA révisé à la date du 01^{er} janvier 2018 ;
- Etablir et présenter des états financiers annuels conformes au SYSCOHADA révisé.

Pointe-Noire : les 27 et 28 juin 2017 à l'hôtel le Gilbert's

Brazzaville : les 04 et 05 juillet 2017 à l'hôtel GHS (Rond-point la Coupole)

Horaires : de 08h30 à 17h30 (avec 02 pauses cafés)

Tarif : 300.000 F/personne

Inscriptions : ey.brazzaville@cg.ey.com

ey.pointenoire@cg.ey.com



Ernst & Young

Brazzaville
Immeuble des MUCODEC
3^e étage
Bd. Denis Sassou Nguesso
BP. 84 Brazzaville
Congo

FFA Juridique & Fiscal

Pointe-Noire
Tour Miroir
Avenue Moe Kaat Matou
3^e & 4^e étage - Entrée B
BP. 5974 Pointe-Noire Congo



65, RUE DU POISSON SALÉ
QUARTIER MPILA – BRAZZAVILLE (Derrière SIAT)
Tel : 06 876 21 21 – 06 670 49 13
adminbrazza@seas-services.com

DETECTION & EXTINCTION INCENDIE
Centrales incendies, détecteurs, extincteurs, RIA...
DETECTION DE GAZ & PROTECTION RESPIROTOIRE
Détecteurs mono et multi gaz, appareils respiratoires...

VENTE – MAINTENANCE – LOCATION – CONSEIL – CERTIFICATION

CENTRAFRIQUE

Très fragile espoir de paix avec l'accord de Sant Egidio

Un très fragile espoir de paix et de répit pour les civils en Centrafrique s'est levé lundi à Rome avec la signature d'un accord de paix pour tenter d'éviter l'embrasement généralisé que redoutent les Nations unies depuis la reprise des violences communautaires.

Au total 13 groupes rebelles ou milices, principalement anti-Balaka prochrétiens ou ex-Séléka promminorité musulmane, ont paraphé avec les autorités cet accord prévoyant un cessez-le-feu immédiat sur tout le territoire.

Une seule question se pose à Bangui et surtout dans l'intérieur du pays, après ces cinq jours de discussions sous le parrainage de la communauté catholique Sant Egidio : cet engagement va-t-il mettre un terme aux affrontements qui ravagent l'ex-colonie française depuis 2013 et le renversement de l'ex-président François Bozizé ?

Plusieurs tentative de médiation africaine ont déjà tenté de ramener la paix dans ce pays pauvre de 4,5 millions d'habitants, dont 900.000 déplacés et réfugiés du fait du conflit (forum de Brazzaville en juillet

2014, forum de Bangui en mai 2015...). «La crise centrafricaine ne manque pas d'accords de paix, mais de forces pour les faire respecter», commente à l'AFP le chercheur de l'Institut français des relations internationales (Ifri), Thierry Vircoulon.

Ces initiatives, ainsi que l'intervention de la France (2013-2016) et de la Mission des Nations unies (Minusca, quelque 12.500 hommes) ont permis début 2016 l'élection d'un nouveau président, Faustin-Archange Touadéra, la fin des massacres de masse et le retour au calme dans la capitale, Bangui.

«Force est de constater malheureusement que tous ces investissements sont demeurés insuffisants. Les groupes armés contrôlent toujours une grande partie du pays, le maintenant ainsi dans une instabilité permanente mal-

gré la présence de la Minusca», déplorait récemment l'ambassadeur de la Centrafrique aux Nations unies, Léopold Ismael Samba.

Le cessez-le-feu immédiat doit intervenir «sous le contrôle de la communauté internationale», alors que la Minusca mettait publiquement en garde il y a six jours un des groupes signataires, la fraction ex-Séléka du Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC), contre «tout projet d'attaque sur Bangassou», à 470 km à l'est de Bangui. «Le gouvernement se charge d'obtenir la représentativité des groupes militaires à tous les niveaux relatifs au DDR (désarmement, démobilisation, réhabilitation)», poursuit l'accord, alors que, sur le terrain, ce processus de désarmement patine. Des membres de ces groupes armés feront l'objet d'une «insertion

(...) dans les forces de défense» du pays, suivant des «critères préétablis» et suite à une «mise à niveau».

Ce point répond à l'une des revendications des ex-Séléka, qui affirment lutter contre la marginalisation des musulmans (20% de la population) dans la société, les institutions et l'armée.

Sur le plan sécuritaire, les signataires s'engagent à «la restauration de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national». Mais pour l'instant, la Centrafrique ne dispose que d'un embryon d'armée réduite à deux ou trois bataillons formés par une mission de l'UE.

En dehors de Bangui, l'Etat ne fait que de timides incursions quand il le peut sous la protection de la Minusca, dans un pays grand comme la France et la Belgique réunis (plus de 600.000 km²). «Sur les 16 préfectures que compte la République centrafricaine, 14 se trouvent sous l'occupation des groupes armés. Tout effort du gouvernement tendant à déployer l'administration dans l'arrière-pays est aliéné», selon l'ambassadeur centrafricain à l'ONU.

L'accord ne dit en revanche rien sur la Cour pénale spé-

cial (CPS), qui doit prochainement commencer à instruire les crimes de guerre commis en Centrafrique depuis 2003. «

«Nous saluons un accord historique pour la République centrafricaine, un accord plein d'espoir», s'est félicité le président de Sant'Egidio, Marco Impagliazzo.

Le ministre des Affaires étrangères, Charles Arnel Doubane, a évoqué «une journée d'espoir» pour le pays à l'issue de ces négociations de cinq jours auxquelles avait participé le représentant du secrétaire général de l'ONU et chef de la Minusca, Parfait Onanga-Anyanga.

La violence avait repris de plus belle mi-mai quand la Minusca avait perdu six Casques bleus dans des affrontements à Bangassou à la frontière avec la RDC. Des dizaines de civils avaient été tués dans l'attaque du quartier musulman par un groupe armé inconnu, des anti-Balaka d'après la Minusca. Des dizaines d'autres civils avaient péri dans des affrontements à Bria ou Alindao. Le patron des Nations unies, Antonio Guterres, avait exprimé la crainte d'un «embrasement généralisé».

AFP

CLIMAT

Vers plus de vagues de chaleur meurtrières, surtout dans les zones tropicales

Les vagues de chaleur meurtrières vont devenir plus fréquentes, notamment dans les zones tropicales, même si la hausse du thermomètre mondial est limitée à 2°C, l'objectif de l'accord de Paris sur le climat, révèle une étude publiée lundi.

«Nous avons établi que les vagues de chaleur meurtrières sont au niveau mondial déjà de plus en plus fréquentes», affirme Camilo Mora, professeur à l'université de Hawaï et principale auteur de l'étude parue dans Nature Climate Change, en soulignant que la situation allait encore s'aggraver. «Même si nous faisons mieux que les objectifs de l'accord de Paris, environ la moitié de la population mondiale sera exposée à des vagues de chaleur meurtrières d'ici 2100», a expliqué la chercheuse.

Actuellement, environ 30% de la population mondiale est exposée à des vagues de chaleur potentiellement meurtrières à un moment dans l'année. Si jamais les émissions de gaz à effet de serre n'étaient pas contenues et continuaient à augmenter à leur rythme actuel, ce serait les trois quarts de l'Humanité qui au moins une fois dans l'année se retrouveraient dans cette situa-

tion d'ici la fin du 21e siècle, selon les conclusions de l'étude.

Dans tous les cas, les zones tropicales seront particulièrement touchées par la recrudescence des vagues de chaleur meurtrières, la combinaison de températures et de taux d'humidité élevés empêchant le corps humain de s'adapter.

«Quand il fait très chaud et très humide, la chaleur du corps ne peut pas être évacuée», explique Camilo Mora, car le mécanisme de la transpiration est ralenti. Or, avec des émissions de gaz à effet de serre qui continuent à augmenter au rythme actuel - ce qui aboutirait à une hausse moyenne des températures de 3,7°C - l'Indonésie, les Philippines, le nord du Brésil, le Venezuela, le Sri Lanka, le sud de l'Inde, le Nigeria et la plupart de l'Afrique de l'Ouest affronteraient des vagues de chaleur mortelles plus de 300 jours par an d'ici

2100. Avec une hausse de la température mondiale limitée à 2°C - un niveau qu'il sera très difficile de respecter - les zones touchées seront plus réduites mais des villes comme Djakarta, Lagos, Caracas ou Manille dépasseront le seuil de «chaleur létale» la moitié de l'année, prévoient les chercheurs. Washington DC serait confronté à une vague de chaleur meurtrière entre 15 et 85 jours par an, en fonction des hausses de températures retenues (2 ou 3,7°C).

Des villes comme Miami ou Hong-Kong, situées dans des régions subtropicales, seront également fortement exposées à ce seuil létal: entre 80 et 140 jours avec une hausse de la température limitée à 2°C et entre 150 et 200 jours avec une hausse autour de 4°C.

Le nombre de jours où ce seuil létal est franchi ne permet toutefois pas de prédire la mortalité qu'occasionnera ces épisodes de chaleur extrême, soulignent les auteurs, car des équipements climatisés par exemple permettraient de fortement réduire leur impact.

AFP

Accord entre le gouvernement et les groupes armés

Un accord de paix prévoyant un cessez-le-feu immédiat a été signé lundi à Rome sous l'égide de la communauté catholique de Sant'Egidio, entre le gouvernement centrafricain et les groupes armés de ce pays.

Les parties se sont engagées notamment à un cessez-le-feu immédiat sur tout le territoire centrafricain, «sous le contrôle de la communauté internationale», selon le texte de cet accord, rendu public au siège romain de cette communauté, très impliquée dans des médiations de paix, notamment en Afrique.

«Nous nous engageons sur le plan politique à la mise en place immédiate de la part des groupes politico-militaires d'un cessez-le-feu sur toute l'étendue du territoire national, sous le contrôle de la communauté internationale, comme étape fondamentale sur le chemin de la paix définitive», assurent les signataires de l'accord.

«Le gouvernement se charge d'obtenir la représentativité des groupes militaires à tous les niveaux», poursuit l'accord, ainsi qu'à «la reconnaissance de ces groupes comme partie prenante de la reconstruction».

Sur le plan sécuritaire les signataires s'engagent «à la réouverture du territoire national à la libre circulation des personnes et des biens avec la levée des barrières illégales comme conséquence immédiate du cessez-le-feu».

«Nous saluons un accord historique pour la République centrafricaine, un accord plein d'espoir», s'est félicité le président de Sant'Egidio, Marco Impagliazzo.

AFP

INFRASTRUCTURE

Le chef de l'Etat inaugure le Centre international des conférences de Kintélé

Le président Denis Sassou N'Guesso a procédé le 20 juin à l'inauguration du Centre international des conférences de Kintélé, dans la banlieue Nord de Brazzaville. Fruit de la coopération entre le Congo et la Turquie, cet ouvrage à l'architecture pittoresque a été financé à 134.471.103.005 francs CFA.

Les travaux ont été exécutés en une année (2015-2016) par la société turque Summa, sur le site jouxtant celui du complexe sportif de la Concorde ayant abrité les 11èmes Jeux africains de Brazzaville en 2015.

Dans son adresse, le vice-Premier ministre turc, Numan Kurtulmus qui a effectué le déplacement du Congo, a indiqué que son pays attachait du prix à la coopération avec l'Afrique. « Nous développons la coopération avec nos amis africains à travers nos ambassades récemment inaugurées sur le continent. Nous attachons l'importance à coopérer dans tous les domaines, notamment l'éducation, la santé et la culture », a-t-il dit. Et de poursuivre : « J'invite les hommes d'affaires turcs à

investir en Afrique et particulièrement au Congo. De tels investissements contribuent au développement de nos relations politiques et économiques avec le Congo ».

L'édifice est doté de plusieurs commodités : une salle de conférences de 1500 places, une salle dédiée aux chefs d'Etat avec 375 sièges dont 75 pour les présidents et 300 pour les conseillers et autres officiels, un hôtel de 200 chambres dont six suites présidentielles, une salle de banquet de 1000 places, un musée et une salle d'exposition d'œuvres d'art.

Le ministre en charge de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, a déclaré que ce centre des conférences « créera l'emploi, dopera la micro-écono-



Le président Denis Sassou N'Guesso coupant le ruban symbolique (Adiac)

mie de Kintélé afin de contribuer à l'amélioration des agrégats macroéconomiques du pays. Ce bijou pourra rehausser la beauté de cette commune ». Le centre inter-

national des conférences de Kintélé a été construit grâce à un financement d'Exim Bank de Turquie. Ce projet, qui a mobilisé 1750 ressortissants congolais et turcs, figure dans le sillage

des accords économiques entre les deux parties. Il sera couplé de la construction de la Cité gouvernementale à Brazzaville par la Turquie.

Christian Brice Elion

LÉGISLATIVES 2017

Jean-Claude Gakosso passe le témoin à Jean Jaurès Ondélé à Ongogni

Après avoir passé deux mandats à la tête de la circonscription électorale unique d'Ongogni (département des Plateaux), Jean-Claude Gakosso a passé officiellement le témoin à son successeur Jean-Jaurès Ondélé, le 17 juin dernier, lors d'une cérémonie solennelle.



Cérémonie de passation de témoin (DR)

Député titulaire d'Ongogni depuis 2007, Jean-Claude Gakosso, membre du Parti congolais du travail (PCT) ne se représentera plus. Le Comité d'investiture de sa formation politique a choisi un autre binôme composé de Jean Jaurès Ondélé et Yves Moundélé Ngollo.

Pour dire au revoir à ses mandants et garder des relations de fraternité, le député sortant a organisé une grande rencontre à Ongogni, à l'occasion de laquelle il a officiellement présenté aux populations des 54 villages de la circonscription le nouveau candidat.

Une sorte de complicité entre les frères du terroir, mais aussi et surtout entre candidats et membres du PCT, pourrait-on dire, en vue d'aller aux élections législatives du 16 juillet prochain en rangs serrés et avec plus de certitude de gagner.

Présentant le candidat choisi par le PCT, Jean-Claude Gakosso s'est dit convaincu de ce que le district d'Ongogni est un acquis pour le chef de l'Etat. « Je suis très confiant de ces deux dignes fils, parce que je sais qu'ils travailleront dans le sillage que nous avons déjà tracé ici à Ongogni, fief imprenable du président Denis Sassou N'Guesso », a souligné le député sortant.

Prenant la parole à son tour, Jean Jaurès Ondele a félicité et remercié Jean Claude Gakosso pour qui il est resté député suppléant pendant deux législatures. Il a ainsi pris l'engagement de poursuivre l'œuvre amorcée et de porter plus haut les idéaux du PCT pour le bien-être de la population d'Ongogni.

Firmin Oyé

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Joséphine Bomandouki-Olingou, nouvelle directrice générale de la Fonction publique

Joséphine Bomandouki-Olingou Pourou entend mettre à profit son expérience à la tête de la Direction générale de la Fonction publique dont elle a pris les rênes le 20 juin à l'issue d'une cérémonie de passation de service avec son prédécesseur, Emmanuel Obami.

La nouvelle DG a remercié le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Ange Aimé Bininga, du choix porté sur sa personne. Elle a en outre reconnu les mérites du directeur général sortant Emmanuel Obami grâce à qui elle a pu réaliser un parcours professionnel digne. « L'ancien directeur n'est pas parti car j'aurai toujours besoin de ses services. C'est une lourde tâche mais on y arrivera surtout avec tout ce qu'on connaît de la Fonction publique », a déclaré Joséphine Boumandoki-Olingou Pourou.

« C'est pour la première fois qu'une femme est hissée à la tête de la Direction générale de la Fonction publique. J'ai commencé à travailler depuis 1991. Aujourd'hui, j'ai totalisé mes 26 ans de service. Je suis une mère de sept enfants que je compare aux sept directions centrales dont j'ai la charge de gérer avec les autres directeurs pour que le travail aille de l'avant », a-t-elle dit.

Faisant l'inventaire de la structure, le directeur général sortant a présenté à son successeur le matériel et le mobilier de bureau ; l'état du personnel et les dossiers des retraités.

Selon Emmanuel Obami, excepté les agents en service dans les onze directions départementales, la



Joséphine Bomandouki-Olingou Pourou (Adiac)

Direction générale de la Fonction publique compte 3.029 agents y compris ceux de la direction départementale de Brazzaville.

En ce qui concerne les retraités, le DG sortant a dit qu'il y a 4.613 dossiers répartis comme suit : 1.100 déjà transmis à la Direction générale du budget et 3.510 en voie de transmission alors que 2201 dossiers sont en instance. Interrogé sur son départ, Emmanuel Obami a indiqué que le moment était venu pour qu'il

quitte cette administration pour d'autres horizons. Il la laisse avec un cœur pénible après l'avoir servi pendant 32 ans. « J'ai été directeur central pendant 14 ans

et directeur général pendant 12 ans. C'est une maison que je connais très bien. Je me suis familiarisé avec tout le monde. Les collaborateurs m'ont aidé dans l'exercice de mes fonctions ». Et d'ajouter, « Ce qui me manque désormais c'est l'ambiance de tout le monde car je n'ai jamais refusé d'écouter ceux qui avaient besoin de moi afin qu'ensemble on trouve des solutions à leurs problèmes », s'est-t-il réjoui.

Lydie Gisèle Oko

VIE DES PARTIS

Pierre Ngolo assure le Front patriotique rwandais du soutien du PCT

Invité au congrès extraordinaire du Front patriotique rwandais (FPR) tenu le 17 juin à Kigali au Rwanda, le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo a salué, dans son mot de circonstance, l'excellence des relations entre ces deux formations politiques avant d'assurer le FPR du soutien sans faille de son organisation politique.

Les participants à ces asises ont investi Paul Kagamé comme candidat du FPR à l'élection présidentielle du 4 août prochain. Pierre Ngolo a profité de l'occasion pour témoigner les efforts que déploie le chef de l'Etat rwandais et président du FPR dans le cadre de la modernisation de son pays.

« Le douloureux et traumatisant passé de votre pays et les pires services endurés par votre



Photo de famille (DR)

« Vous méritez ainsi, monsieur le président, toute la confiance et la considération de votre peuple. (...) le PCT vous présente toutes ses félicitations et vous souhaite bonne chance pour la prochaine élection présidentielle du 4 août »

peuple ne présageaient dieux pour le Rwanda. Mais, votre génie et votre

capacité managériale, monsieur le président, doublés de la forte foi du FPR, ont permis d'engager le Rwanda dans un processus de métamorphose accélérée qui suscite aujourd'hui beaucoup d'admiration », a déclaré Pierre Ngolo.

Le secrétaire général du

PCT a reconnu que sous la haute et lucide impulsion de Paul Kagamé, le Rwanda s'est construit, il se construit et poursuit inlassablement son ascension vers le développement. « Vous méritez ainsi, monsieur le président, toute la confiance et la considération de votre peuple. (...) le PCT vous présente toutes ses félicitations et vous souhaite bonne chance pour la prochaine élection présidentielle du 4 août », a-t-il renchéri. Pierre Ngolo a transmis à Paul Kagamé les salutations et tout le soutien de son frère et ami, Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo et du Comité central du PCT.

Roger Ngombé

COOPÉRATION

L'ambassade de Chine soutient les actions de la Fondation perspectives d'avenir

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Xia Huang, a offert le 19 juin à Brazzaville, un don composé, entre autres, de matériel informatique et de bureau au président de la Fondation perspectives d'avenir (FPA), Denis Christel Sassou N'Guesso

Le don, le premier du genre pour cette fondation est constitué d'ordinateurs portables et de bureau, de tablettes informatiques, de moustiquaires imprégnées, de ballons de football, de basket-ball et de volley-ball, de lampes torches solaires ainsi que de maillots de bain. Selon l'ambassadeur de Chine qui a posé ce geste en présence de la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Adélaïde Mougany, et d'autres diplomates accrédités au Congo, cela témoigne que la coopération chinoise ne se limite pas à des projets d'infrastructures. « Après quelques échanges, nous avons décidé de mettre à la disposition de votre fondation un lot de matériel avec des articles sportifs et du matériel informatique. Je sais que vous travaillez directement avec les jeunes, avec les groupes vulnérables surtout dans l'insertion professionnelle des jeunes », a indiqué Xia Huang.

L'objectif étant, a-t-il rappelé, de donner un peu plus de moyens à la FPA pour rendre plus efficace son travail. « Ce n'est pas la fin, c'est un début, dans les mois à venir avec mon équipe nous

son ONG est en train d'étendre la couverture géographique de ses projets. « Ce don de matériel arrive promptement au moment où la fondation a besoin

privées locales et internationales dans le cadre de l'exercice de leur responsabilité sociale, c'est la toute première fois qu'une mission diplomatique

l'ambassade de Chine connaît un essor particulier depuis cette année. Car la partie chinoise a déjà offert à deux jeunes congolais issus des milieux défavorisés deux bourses d'études supérieures de niveau master I en Chine au titre de l'année académique 2017-2018. Ainsi, il entend contribuer dans l'agenda global de transformation sociale du Congo à travers les actions de la fondation en faveur de l'éducation, de la formation qualifiante, de l'entrepreneuriat, du bien-être et du développement personnel des jeunes issus des milieux défavorisés.

Avec la perspective de l'opérationnalisation de la zone économique spéciale de Pointe-Noire, Denis Christel Sassou N'Guesso souhaite que sa fondation puisse être un acteur majeur dans la préparation de la main d'œuvre dont les entreprises implantées auront besoin. « De ce fait, nous contribuerons à lutter efficacement contre le chômage des jeunes. Tous les signes montrent donc que cette coopération va s'affermir; se renforcer et monter en puissance dans l'intérêt de toutes les parties prenantes et surtout dans l'intérêt de la jeunesse congolaise », a-t-il conclu, invitant l'ambassadeur de Chine à visiter le siège de la FPA pour une session de découverte, de discussion et d'échanges.

Parfait Wilfried Douniama



Photo de famille (Adiac)

tenterons de faire davantage à l'endroit de la société civile. Tout cela pour rendre nos relations d'amitié toujours plus fortes, notre coopération toujours plus fructueuse », a conclu le diplomate chinois en poste à Brazzaville.

Réceptionnant un échantillon du don, le président de la FPA a indiqué que ce lot de matériels permettra à sa fondation de renforcer ses capacités aussi bien administratives qu'opérationnelles. En effet, d'après Denis Christel Sassou N'Guesso, cette donation arrive au moment où

de mieux équiper son matériel de terrain et d'augmenter ses moyens d'assistance aux populations les plus vulnérables. Sa pertinence est donc indiscutable pour nous », a-t-il dit, rassurant le donateur que le matériel sera utilisé à bon escient.

Il sera, a-t-il poursuivi, à n'en point douter, d'une grande utilité notamment dans les projets de formation qualifiante, de développement personnel et de bien-être des jeunes issus des familles démunies. « La FPA, habituée à bénéficier du soutien matériel et multiforme des entreprises

accréditée au Congo lui apporte un appui de cette nature et de cette ampleur », a déclaré Denis Christel Sassou N'Guesso.

« Contribuer à la mise en œuvre de l'agenda international du développement durable »

Se félicitant du soutien de certains partenaires à sa fondation, le député d'Oyo a rappelé que l'ambition de la FPA est de contribuer à la mise en œuvre de l'agenda international du développement durable. Pour lui, la coopération entre la FPA et

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Des affiches alléchantes pour les quarts de finale

Les affiches des quarts de finale de la Coupe du Congo ont été dévoilées le lundi après le tirage au sort qui s'est effectué sur le plateau de la télévision nationale. Des matches de hautes factures sont programmés les 1er et 2 juillet pour l'aller et les 5 et 6 du mois pour le retour en vue d'arracher les quatre billets pour les demi-finales.

Le hasard du tirage au sort a voulu que l'Athlétic club Léopards de Dolisie, tenant du titre croise l'AS Otoho. Le match aller se disputera à Owando et le retour à Dolisie. AS Otoho et AC Léopards se sont affrontés à Owando lors de la phase aller du championnat national. Et les locataires du stade Marien-Ngouabi avaient battu les Fauves du Niari 1-0 sur penalty. Avant d'atteindre les quarts de finale, l'AC Léopards a éliminé l'AS Disi national 6-0 et l'AS Otoho a écarté Etoile de Ouesso 3-0.

La deuxième affiche mettra aux prises le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) à La Mancha de Pointe-Noire. Tête d'affiche comme l'AC Léopards, Cara débutera à Pointe-Noire avant de conclure à Brazzaville. Cara avait dominé en huitièmes de finale BNG 3-0 et la Mancha avait eu raison de Nico-Nicoyé 2-0. Le troisième quart de finale opposera Patronage Sainte-Anne au FC Kondzo. Kondzo recevra en premier et Patronage au second pour des matches qui se joueront sur les mêmes installations à Brazzaville. Le FC Kondzo, rappelons-le, avait sorti l'Etoile du Congo aux tirs au but 4-2 après un score de 0-0 au temps réglementaire. Patronage Sainte Anne avait de son côté éliminé la Jeunesse sportive de Talangai 2-0.

Le vainqueur du match Patronage Sainte-Anne-FC Kondzo affrontera celui de l'AC Léopards-AS Otoho. Le dernier quart de finale mettra aux prises les Diables noirs à Tongo FC. Les Diablotins recevront leur adversaire au match retour. Lors des huitièmes de finale, les deux équipes ont respectivement battu l'As Cheminots et Saint-Michel de Ouenzé sur le score identique de 2-1. Le vainqueur de cette double confrontation croisera celui de Cara-La Mancha en demi-finale. Les matches aller des demi-finales se disputeront les 22 et 23 juillet et les retours les 28 et 29 juillet.

James Golden Eloué

KYOKUSHIN

Me Raphaël Kiamba honoré au Maroc



Maître Raphaël Kiamba présentant son diplôme (DR)

Ceinture noire 2^e dan de Kyokushin, maître Raphaël Kiamba, qui avait arrêté avec la compétition depuis plusieurs années, a reçu un diplôme d'appréciation à la 12^e édition de la Coupe internationale Mohamed VI de karaté à Rabat au Maroc.

Invité par le président de la Fédération marocaine de Karaté et disciplines associées, Mohamed Mouktabil, maître Raphaël Kiamba a participé à l'épreuve de démonstration des katas. De retour à Brazzaville, devant un parterre d'athlètes au gymnase Hen-

ri-Elende, il a officiellement présenté le diplôme en encourageant les jeunes à s'appliquer dans le travail pour faire bonne figure dans diverses compétitions. « Je suis pleinement satisfait de la reconnaissance que la Fédération marocaine me témoigne à travers ce diplôme. Si aujourd'hui le Congo dispose des infrastructures sportives de pointe, il n'y a pas de raison que les jeunes compétiteurs de chez nous ne soient pas capables de mieux. Ils doivent donc continuer à

travailler d'arrache-pied », a-t-il déclaré. La présentation du diplôme a été agrémentée par une série de démonstration des athlètes venus de plusieurs clubs de Brazzaville, en présence notamment du président de la Fédération congolaise de Kyokushin, Paul Mahounga, ainsi que des maîtres de plusieurs autres arts martiaux. Maître Raphaël Kiamba a demandé aux jeunes compétiteurs de toujours être prêts à représenter brillamment le Congo à l'extérieur.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Bilan de la saison des Diables rouges et Congolais de la diaspora en Europe

Chypre (Donneil Moukanza/Aris Limassol)

Arrivé fin août, pour deux saisons, Donneil Moukanza ne joue que 3 matchs (3 entrées en jeu pour un total de 69 minutes) : le 27 octobre, sur le terrain de l'AEK Larnaca, il sort sur une civière au bout de 6 minutes, victime d'une rupture du ligament du talon d'Achille.

Saison terminée prématurément pour le milieu offensif polyvalent. Qui reprendra, début juillet, l'entraînement collectif avec le club chypriote, qui s'est maintenu en 1re division.

Espagne/1re division (Steven N'Zonzi/FC Séville)

À 28 ans, l'ancien joueur d'Amiens et de Stoke City vient de réaliser

sa saison la plus aboutie avec 46 matchs joués (35 en Liga, 8 en Ligue des champions, la finale de la Super Coupe d'Europe, 1 en Coupe du Roy et la Super Coupe d'Espagne) pour un bilan comptable de 3 buts et 3 passes décisives (1 réalisation en Ligue des champions).

Celui qui reste sélectionnable au Congo, en RDC et en France a ainsi participé à la 4e place du club andalou, qualifié pour le tour de barrage de la Ligue des champions. Mais sera-t-il encore Sévillan dans les prochaines semaines ? Rien n'est moins sûr.

Espagne/2e division (Dominique Malonga/CF Elche)

Mis au placard à Pro Vercelli (4 fois sur le banc, aucune minute jouée), Dominique Malonga fait son retour en Espagne (il a évolué à Murcie en 2013-2014) le 30 janvier : il signe pour 6 mois en faveur d'Elche, alors 12e (sur 22) du classement.

Forcément à court de compétition, après six mois sans jouer, l'international de 28 ans est considéré comme un joker et ne débutera aucun match à Elche : 9 entrées en cours de matchs pour un total, modeste, de 131 minutes de jeu. Lors de sa 4e apparition, lors de la 35e journée, il inscrit l'unique (mais fort beau) but de sa saison.

C'est donc en spectateur impuissant qu'il voit son équipe couler au classement pour finir à une fatidique 21e place : Elche est ainsi relégué en 3e division.

Relancé depuis son arrivée chez les Hibernians, en septembre 2014, la carrière de Dominique Malonga tourne au ralenti depuis son départ d'Ecosse en janvier 2016. A lui et son entourage de trouver, cet été, un club où il pourra exprimer son potentiel. Sous peine, dans quelques saisons, de constater qu'il sera finalement resté un grand espoir jamais réellement confirmé...

Espagne/Juvenil A (Jordi Mboula/FC Barcelone B)

Annoncé à Monaco depuis quelques jours, Jordi Mboula, 18 ans, a-t-il disputé son dernier match sous les couleurs du FC Barcelone le 3 juin dernier, lors de la victoire de l'équipe C du Barça face à celle de Villarreal en finale de la Copa del Rey juvenil ? Si l'international espagnol U18, né d'un père congolais, a brillé sous les projecteurs de la Youth League (la Ligue des champions U19) avec 8 buts (dont un qui a fait le tour du monde) et 2 passes décisives en 9 matchs (élimination en demi-finale malgré un but du natif de Granollers), il a très peu joué en équipe B : 3 bouts de matchs pour 76 minutes de jeu et une passe décisive. C'est en effet en Juvenil A, championne du Groupe 3 de la Division d'honneur, qu'il a essentiellement joué cette saison.

Pur produit de la Masia, le centre de formation de Barcelone, le milieu excentré droit pourrait rejoindre Andzouana dans les prochaines heures. S'il est trop tôt pour jubi-

ler, son éloignement de la Liga est un (mince) motif d'espoir pour le Congo. Sans oublier que l'Espagne n'a pas pour habitude de donner leur chance à ses joueurs issus de l'immigration africaine (le Barcelonais Munnir ou Williams de Bilbao n'ont été sélectionnés qu'à une reprise avant de disparaître des listes de la Roja).

Espagne/4e division (Ravy Tsouka Dozi/Atletico Albericia)

Sans club depuis la non homologation de son contrat à Crotone, durant l'été 2016, Ravy Tsouka Dozi a signé, début février, en faveur de l'Atletico Albericia, pensionnaire du groupe 3 de la Tercera Division (4e division). Le latéral droit, capable d'évoluer dans l'axe de la défense, y a disputé 11 matchs pour un total de 957 minutes de jeu. De quoi rester compétitif et surtout s'inviter, au dernier moment, au stage de Lisses. L'ancien Nantais y a laissé une bonne impression, même s'il n'a pas été retenu. L'international olympique, qui avait disputé les Jeux africains en 2015, a quitté le stage pour un essai, mais les infrastructures du club visité n'ont pas convaincu le natif de Blois : « J'ai des contacts avec des clubs de seconde division espagnole et je devrais y jouer la saison prochaine. Mais je ne voulais me fermer aucune porte et avec l'autorisation du staff, j'ai été à cet essai (ndlr : il ne souhaite pas donner le nom du club) ». Pour connaître la future destination du joueur de 22 ans, il faudra donc patienter encore un peu...

Camille Delourme

1ER STAGE INTERNATIONAL D'AIKIDO AIKIKAI DE
TOKYO À POINTE-NOIRE

合気道

22-24
Septembre 2017 à CPGOS

08:30-10:00
19:00-21:30

24/09 10:00-12:00

SHIHAN
SHOJI SEKI
8ème Dan AIKIKAI Hombu Dojo

Avec la participation de Marina KARPOVA
6ème Dan & Vadim KRACHEN 6ème Dan

CONTACT: +242 056531619
EMAIL: duc5363@hotmail.com
ÉCOLE D'AIKIDO AIKIKAI CONGO

CPGOS

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT AFRICAIN

Une recrudescence des enfants dans les rues de la ville océane

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de l'enfant africain, le Samu social Pointe-Noire a organisé le 17 juin au centre culturel Taty-Loutard une cérémonie festive en faveur des enfants en situation de rue sous le signe du plaidoyer à l'endroit des autorités politico-administratives et autres partenaires. La cérémonie a eu lieu en présence du conseiller socioculturel du maire de Pointe-Noire et du représentant de la directrice départementale des Affaires sociales et de l'Action humanitaire.

Les enfants en situation de rue des différents centres de prise en charge de Pointe-Noire, membres du Réseau des intervenants dans le phénomène des enfants de la rue (REIPER) ne sont pas restés en marge de la journée internationale de l'enfant africain. A cet effet, le directeur par intérim du Samusocial, John Tama, a organisé un repas regroupant tous les enfants en situation de rue de la ville océane. Lors de cette cérémonie, il a fait un plaidoyer à l'endroit de ses différents partenaires sur la croissance des nouveaux cas d'enfants dans les rues de Pointe-Noire. « Notre action est continue si nous sommes assistés car on ne peut pas s'inscrire dans la continuité si nous n'avons pas de subvention. Mais malheureusement c'est cette situation que nous vivons actuellement », a déploré le chef des opérations du Samusocial tout en soulignant que le nombre de nouveaux enfants dans la rue est passé de 12 enfants par mois entre 2012-2015 à 16 enfants par

mois depuis 2016. Ce qui nécessite l'implication de tous les partenaires. « L'apport que nous sollicitons n'est pas forcément financier mais cette implication peut être physique », a-t-il ajouté.

Les enfants en rupture familiale présentent les œuvres de leurs mains

La cérémonie a été aussi marquée par la présentation des œuvres réalisées par les enfants en situation de rupture familiale et des filles démunies des différents centres de prise en charge de Pointe-Noire, membres du REIPER.

Les pensionnaires du centre d'accueil des mineurs de Mvou-Mvou, du Foyer Père Anton, du Samusocial et d'ASI qui sont encore en formation ont tour à tour présenté leurs œuvres, notamment le menu d'un gâteau de deux personnes suivi d'une dégustation par les invités, la réalisation d'une coiffure banane sur la tête d'un collègue en pleine cérémonie à 20 minutes, sous les acclamations.



Vue de la salle lors du plaidoyer

Cependant, l'association Espace enfant a présenté deux de ses trois pongistes sociétaires du club d'Elais qui ont représenté le Congo au tournoi international de

tennis l'année dernière au Niger. Très satisfait de ses présentations, le conseiller socioculturel du maire de Pointe-Noire, Marcel Poaty, a reconnu l'intérêt de les

ces enfants. Cela justifie suffisamment la bonne volonté d'apprendre par ses jeunes. Le Congo a besoin des enfants qui sont formés, je suis très satisfait, l'action menée par ces

soutenir. « Je suis très impressionné des œuvres démontrées ici par les bénéficiaires des centres de prise en charge de

centres est très importante et mérite d'être pérennisée et soutenue », a-t-il dit.

Charlem Léa Legnoki

SÉCURISATION MARITIME

Lancement de l'exercice multinational « Megalops 2 »

Cet exercice qui va durer quatre jours a été officiellement lancé le 19 juin dans la ville océane en présence du général Jean Olessongo Ondaye, Alexandre Honoré Paka et Fidèle Dimou respectivement commandant de la zone militaire de défense n°1, contrôleur opérationnel de cet exercice; préfet du département de Pointe-Noire et Préfet du département du Kouilou accompagnés d'autres responsables civiles et militaires des deux départements impliqués pour cet exercice.

L'exercice Megalops a pour objectif de tester davantage les marines de la sous-région, il permettra d'évaluer la mise en œuvre de l'architecture de sécurisation maritime de l'Afrique centrale dans le cadre de l'application de la stratégie de Kinshasa, le code de conduite de Youndé et la charte de Lomé. Il vise la mise en œuvre de l'ensemble des acteurs de l'architecture de la

Guinée.

Ouvrant ainsi les travaux de cet exercice, le général Jean Olessongo Ondaye a expliqué que le démarrage de l'exercice Megalops 2 est un signe que la thérapie à apporter aux menaces, dangers et risques qui écumant les espaces maritimes des pays de la sous-région et justifient une diversité des initiatives qui exigent une mutualisation des

préservation la mer et ses ressources. « L'exercice Megalops 2, qui simulera la gestion d'une crise maritime en coordination des administrations en charge de l'action de l'Etat en mer s'appuyant sur les structures issues des accords de Yaoundé (CRESMAC, CMC+, COM), constitue une aubaine pour les acteurs de l'action de l'Etat en mer. Cet exercice sera une belle et nouvelle occasion d'apprendre, une véritable école, une opportunité pour renforcer les liens entre partenaires et partager les expériences », a-t-il indiqué. Rappelons que cet exercice est une initiative du commandement des forces françaises installées au Gabon. Ces dernières années, les actes de piraterie et de vol à main armée dans le golfe de Guinée ont progressé de manière alarmante. Ces attaques qui menacent la sécurité maritime entravent surtout la croissance économique sous-régionale. Les répercussions de la criminalité maritime sur les économies locales sont substantielles. Ainsi, les pays du Golfe de Guinée sont interpellés à mettre en œuvre une nouvelle approche fondée sur l'amélioration de la sécurité maritime. C'est dans ce contexte que Megalops 2 se déroule après l'exercice Obangame Express 2017 qui a permis de tester les capacités d'interopérabilité entre les centres d'opérations et les navires avec une plus-value remarquable du savoir-faire des équipages.

Séverin Ibara

AGRIVACANCES

La deuxième édition donne le goût du travail de la terre aux enfants

Organisée par le Réseau national agropastoral et de l'environnement (Rénap), la deuxième édition du village agrivacances aura lieu du 11 juillet au 11 septembre à l'école primaire Saint-Jean-Baptiste dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire. Réservée aux enfants, cette activité sera patronnée par la direction départementale de la Jeunesse et de l'Education civique.

Le village agrivacances est une activité initiée pour redonner le goût et le plaisir du travail de la terre et les réflexes de protection de l'environnement aux enfants pendant la période des grandes vacances. Lors de cette activité, les enfants s'amuse en toute liberté à l'école primaire Saint-Jean-Baptiste où le Rénap réserve des activités ludiques et récréatives. Dynamiques, créatifs et expérimentés, les membres de ce réseau ont concocté un programme d'activités riches et diversifiées. Sur ce site, ces enfants vont pratiquer des activités de maraîchage, d'élevage et de pisciculture mais également des activités sportives en plein air telles que le football, le Nzango. Des activités culturelles sont également prévues, notamment le théâtre, les contes, le dessin, la dictée, le dialogue en français et en anglais, l'initiation à Internet. Ces enfants auront la chance de découvrir d'autres horizons à travers des excursions et des visites guidées sur les sites de certaines sociétés de la place.

En effet, cet événement a pour objectif de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités. L'imaginaire et la créativité de chaque enfant sont fortement sollicités afin de lui permettre de s'épanouir individuellement. « Chaque enfant est sûr de trouver son bonheur et de satisfaire son envie d'évasion », a dit Crépin Télinganou, président du Rénap. Rappelons que le village agrivacances est un événement dynamique et complet avec de nombreuses activités à la carte qui permettent non seulement aux enfants de profiter d'un très bel environnement mais également de découvrir la vie agropastorale.

Hugues Prosper Mabonzo



Tribune officielle de la cérémonie

chaîne de sécurisation maritime (le CRESMAC, le CMC et le COM des zones A et D des pays côtiers de CEEAC) à partir des scénarios théoriques et pratiques en rapport avec les actes illicites se développant dans la zone du Golfe de

efforts. Les enjeux de sécurité maritime ont constamment été dans le passé au cœur des préoccupations de la communauté internationale, et les études scientifiques démontrent que l'avenir de la planète est si intimement lié à la capacité de

18^e CHAMPIONNAT AFRICAIN DE BOXE BRAZZAVILLE 2017

Des débuts rassurants pour les Congolais

Les Congolais sont bien rentrés dans leur compétition. Placés sur les quatre tableaux le 19 juin pour leur entame de la compétition, ils ont présenté un bilan satisfaisant : trois victoires contre une défaite.

La bonne nouvelle est tombée lundi soir. Sur les traces de Laury Yannick Pembouabeka vainqueur l'après-midi du Nigérian Ambrose Godwin dans les 91 kg, Anauel Ngamissengué Mpi a fait mieux dans la catégorie des 75 kg. Le Congolais a mis le Béninois Justin Hounkpevi KO en moins d'une minute. Il se qualifie au tour suivant. « Nous avons travaillé avec les entraîneurs. Mentalement et physiquement, nous étions préparés. Et c'est un honneur de défendre les couleurs du pays. J'ai ma place parce que ce n'est pas du hasard si je suis ici. J'étais déjà aux Jeux Olympiques de Rio après avoir obtenu ma qualification. Les adversaires internationaux connaissent de quoi je suis capable. C'est juste le travail. Je dois être concentré jusqu'à la fin pour confirmer ma place et gagner la médaille d'or », a déclaré Ngamissengué après le combat.

Quelques minutes après, Rodrigue Ngalebaya réussissait lui aussi son entamé dans la catégorie des 81 kg. Il a attendu le 3^e round pour envoyer l'Algérien Rahim Hichem au tapis. « C'est

pour la première fois que j'intègre les Diables rouges. Grâce aux conseils de mes entraîneurs j'ai réussi à m'imposer. C'est pour la deuxième fois que j'affronte un Algérien. La première fois c'était à Conakry. J'avais à cœur l'envie de prendre une revanche sur un Algérien car à Conakry j'avais contesté ma défaite. Pour la suite, je me concentre pour gagner la médaille », a souligné Ngalebaya. Plus tôt dans l'après-midi, Laury Pembouabeka a dominé le Nigérian Ambrose Godwin aux points dans les 91 kg.

Les performances de Rodrigue Ngalebaya, d'Anauel Ngamissengué et de Laury Pembouabeka ont fait oublier aux Congolais les contre-performances de Cédric Massala. Le médaillé de bronze aux Jeux africains, « le surnommé Roi du KO » a perdu son combat face à l'Angolais.

Les quelques résultats du 19 juin. Dans la catégorie de 91 kg, l'Algérien Boughrara Mabrouk a battu le Syechellois Julie Kitson Gerry aux points. L'Angolais Silva Tumba a gagné le Soudanais Hussin Suliman par arrêt de l'arbitre. Le



Ngamissengué met le Béninois KO en moins d'une minute (Adiac)

Camerounais Christian NdzieTsoye a battu au premier round le RD congolais par KO. Le Capverdien Lopes Borbes Cito Nelo a battu l'Ougandais Kiwanuka aux points. Dans les 64kg, le Marocain Nadir Abdelhaq a battu le Botswanais Seitshiro Kabo aux points. Le RD Congolais Mbaya Mulumba a battu le Sénégalais Ndongo Sarr aux points. Le Kenyan Nyadera Victor Otieno Ater s'impose aux points devant l'Ivoirien Daudau Eloge Gbessi.

Le Sud africain Blom Sinethemba a battu le Centrafricain Mamokosse espoir Parfum aux points. Le Namibien Jonas Junias bat le Capverdien Lima Gomes Hernany par arrêt de l'arbitre. Dans la catégorie 75 kg, l'Ougandais Abdulsamad Yusuf Hasanali a mis l'Algérien Boudia Azzouz KO au deuxième round. L'Angolais Mbimbi Menayame a battu le RD congolais Mapapa Munanga Kimbu aux points dans les 81kg. Le Kenyan Ochola Elly Ajowi s'est imposé de-

vant l'Ivoirien Aboubacar Yoda aux points. Chez les dames La RD congolaise Marcela Sakobi Matshu a pris le meilleur sur la Sénégalaise Diallo Marietou aux points lors des quarts de finales des 60kg. La Nigériane Odunuga Yetunde a pris le dessus sur la Botswanaise Kenosi Keomogeste aux points. La Marocaine Rhaddi Chaymane a dominé la Malgache Rasoazanany Manitra Andrée également aux points.

James Golden Eloué

FOOTBALL

La Fécofoot adopte son budget 2017

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a adopté au cours de son assemblée générale ordinaire tenue le 17 juin, son budget exercice 2017 avec amendement. Elle n'a pas révélé le montant à la presse.

La Fécofoot a aussi approuvé la désignation de la société Sofidex comme organe de révision indépendante. « L'assemblée générale a approuvé la désignation de l'organe de révision indépendante sur proposition du comité exécutif. Ainsi la société Sofidex a été retenue comme réviseur après appel d'offre à laquelle ont postulé deux sociétés », indique le communiqué final lu par Medard Moussodia, troisième vice-président chargé de la communication.

Au cours de cette session, les membres de l'assemblée générale ont renvoyé à la prochaine réunion l'examen des textes fondamentaux de la Fécofoot. « Quant au règlement intérieur et le règlement financier, leur examen a été renvoyé à la prochaine assemblée générale afin de permettre aux membres de faire parvenir leur proposition d'amendement au secrétariat général de la Fécofoot », ont-ils justifié. Ils ont, par ailleurs, adopté le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 août 2016, le rapport d'activité de la Fécofoot exercice 2016 ainsi que le rapport financier de la même période.

« Votre bonne compréhension a permis la tenue de cette session de l'assemblée générale ordinaire. Je me réjouis des résultats auxquels nous sommes parvenus. L'intérêt particulier que chacun de nous a porté sur ces travaux témoignent de la pertinence des interventions et in fine des résultats. Chacun de nous s'est efforcé à la mesure du possible à apporter sa pierre à l'édifice. Je vous assure de mon entière disponibilité à mettre en exécution les résolutions ou les recommandations que cette assemblée a bien voulu dresser », a conclu Jean Michel Mbono.

J.G.E.

CONGO-VENEZUELA

La 3^e édition du Marathon des jeunes annoncée pour le 25 juin

L'ambassadeur posant avec les lauréats (Adiac)

Organisée par l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela à Brazzaville, cette troisième édition placée sous la coordination de Joseph Massa et Adam Keïta, envisage de réunir environ 200 athlètes sur l'avenue de la corniche.

Comme promis dès sa première édition, le Marathon des jeunes se tient chaque fin de mois à Brazzaville. Dix éditions sont prévues dans un premier temps. Et pour cette troisième édition, l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela envisage de réunir 200 jeunes athlètes environ. Parmi eux, les apprenants de la langue espagnole et tous ceux qui veulent accompagner l'ambassade dans ce processus qui s'inscrit dans le

cadre de la consolidation des liens d'amitié entre les deux pays. Cette compétition sportive se déroulera le long de l'avenue de la Corniche au centre-ville de Brazzaville. Le départ et l'arrivée auront lieu à la Case de Gaulle. Outre le cross des hommes et dames, il est aussi prévue la marche des dames. « Pour la troisième édition, nous voulons avoir au moins 200 participants. J'invite donc les jeunes à venir massivement et

les femmes sont les bienvenus. Je lance un appel aux sponsors et autres mécènes de nous accompagner dans cette aventure qui consiste à faire aimer le sport aux jeunes congolais. Car faire le sport c'est garantir une meilleure qualité de vie. C'est vrai il y a Airtel et Richefinder qui nous accompagnent, ce n'est pas suffisant. Je remercie aussi le ministère de la Santé et de la population qui met à notre disposition une ambulance ainsi que la ligue départementale d'athlétisme de Brazzaville », a déclaré Norma Borges.

Bruno Okokana